

L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804)

Jean-Claude Perrot

Citer ce document / Cite this document :

Perrot Jean-Claude. L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804). In: Annales historiques de la Révolution française, n°224, 1976. pp. 215-276;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1976.1002>

https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1976_num_224_1_1002

Fichier pdf généré le 14/04/2018

L'AGE D'OR DE LA STATISTIQUE REGIONALE (an IV - 1804)

Les gouvernements impériaux secrètent souvent l'innovation statistique. Du dénombrement romain aux capitulaires de Charlemagne, des mémoires des intendants aux enquêtes préfectorales de Napoléon, s'exprime le même besoin de placer les activités de la population sous le regard du prince. Cette quête de la transparence économique, sociale ou culturelle mériterait une analyse à plusieurs niveaux. On en dira juste assez pour apercevoir la genèse des mémoires statistiques rédigés à l'aube du XIX^e siècle.

Sous la monarchie française, la collecte des documents numériques se partage en deux branches (1). L'une d'entre elles réunit, depuis le début du XVIII^e siècle, des données sur un seul sujet : les prix, la population, les manufactures ; la périodicité en est régulière (le mois, le semestre, l'année) ou bien encore comporte des intervalles variables : on connaît des enquêtes dispersées sur les mines, la sidérurgie, le papier, les tanneries. Toutes attribuent implicitement au temps, à l'évolution, une place explicative privilégiée. Aujourd'hui se comprend à partir d'hier.

Plus ancienne, la tradition des enquêtes globales ramassées dans les limites d'un ressort administratif — très souvent la généralité — date au moins de façon certaine de la circulaire de 1664 ; elle se perfectionne comme on peut l'observer dans beaucoup de provinces en 1697, 1730, 1745, 1764 et

(1) Il n'existe pas d'ouvrage satisfaisant sur ce sujet. On consultera *Statistique générale de la France, Historique et travaux de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle avec 103 tableaux graphiques relatifs aux travaux les plus récents*, Paris, 1913, 164 p. ; P. MARIETTI, *La statistique générale en France*, Paris, 1949, 249 p. ; B. GILLE, *Les sources statistiques de l'histoire de France des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, Genève, 1964, 288 p. donne une base indispensable aux recherches d'archives, mais reste muet sur l'histoire de la discipline.

jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La philosophie de ces descriptions est tout autre. Nécessairement plus littéraires, elles veulent rapprocher de façon synchronique, en un tableau aux interdépendances implicites ou soulignées, les connaissances naturelles tirées du climat, des sols, de l'hydrographie, avec le volume, les activités et les facultés des peuples. La corrélation économique entre ressources, population et richesse, l'explication horizontale apparaissent comme un thème naissant, notamment dans les meilleurs mémoires des intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne (2).

Les topographies statistiques rédigées depuis le Directoire appartiennent ouvertement à cet embranchement, bien que l'idée de dresser un bilan économique de la Révolution les oriente aussi vers la durée. J. Peuchet, membre du Conseil du commerce, célèbre pour un ouvrage de méthode recommandé du gouvernement et pour sa collaboration à la *Statistique générale et particulière de la France* (1803), puis à la *Description topographique...* de 1810-1811 (3), déplorait les travaux qui ne considèrent « ce grand état que sous un seul point de vue » et son étude des devanciers le conduisait aux mémoires pour le duc de Bourgogne comme à une œuvre princeps. Ses contemporains partageaient les mêmes vues ; en 1811, P. Laboulinière écrivit une *Idée d'un tableau ou Etat général de la France sous le règne de Napoléon le Grand pour servir à l'éducation de Sa Majesté le Roi de Rome*, dont l'inspiration est évidente (4). Au demeurant, les directions d'enquête observées plus haut ne sont pas seulement fran-

(2) E. ESMONIN, « Les mémoires des intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne », *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1964, pp. 113-130. Un plan d'enquête destiné à procurer l'unité des résultats fut rédigé par le duc de Bauvillier ; le texte figure chez Esmonin, pp. 121-123.

(3) Sur J. Peuchet consulter R. MAUNIER, « Un économiste oublié : Peuchet (1758-1830) », *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, 1911, p. 243 sq. ; voici les principaux ouvrages de l'auteur : *Essai d'une statistique générale de la France*, Paris, Testu, an IX, in-8°, 78 p. (B.N., 8° L 31 6). HERBIN, P.E., PEUCHET, J., SONNINI, etc... *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies avec une nouvelle description topographique, physique, agricole, industrielle et commerciale de cet état... avec un atlas...*, Paris, F. Buisson, an XII (1803), 7 vol. in-8° et 1 atlas in-4° (B.N., 8° L 31 12, 1 à 7). PEUCHET, J., *Statistique élémentaire de la France*, Paris, Gilbert et Cie, 1805, in-8°, 630 p. (B.N., 8° L 31 13). Avec la collaboration de P.G. CHANLAIRE, *Description topographique et statistique de la France*, Paris, Chanlaire, 1810, 3 vol. in-4° (B.N., 4° L 15 26).

(4) L'ouvrage de P. Laboulinière est publié à Tarbes, F. Lavigne, 1811, in-f°, XV-58 p. (B.N., f° L 31 15). L'auteur propose un plan de description qui s'inspire de tous les efforts précédents [1) topographie, 2) population, 3) régime politique, 4) agriculture, 5) économie rurale, 6) industrie, arts et métiers, 7) commerce]. En même temps, il suggère de créer une Direction de la Statistique générale, indépendante et dotée de moyens (p.57). Cette proposition tourne le dos à l'évolution effective de l'administration impériale.

çaises. L'Angleterre et l'Allemagne les reproduisent, présentant toutefois chacune des variétés plus pures des deux types.

L'Angleterre est le milieu nourricier des arithméticiens politiques. Ils observent une ou plusieurs sources statistiques à travers le temps. Depuis Graunt et W. Petty, la démographie anglaise par exemple s'est donné, par sa spécialisation, une problématique avancée ; mais les autres rameaux de la statistique outre-Manche, doivent à la même impulsion de n'avoir jamais parlé de tout à la fois et progressé plus vite. La fin du XVIII^e siècle apporte une démonstration éclatante de cette maîtrise avec les travaux de W. Playfair qui acclimatent en statistique l'usage des graphiques et des diagrammes coloriés où les forces des Etats figurent sur des cercles proportionnels (5).

Les universités allemandes abritent l'autre tendance. Sans exclusive certes, Süssmilch à ce compte serait assez « anglais ». Cependant Conring au XVII^e siècle, Achenwall plus tard (1719-1772) ont établi une tradition de la description qualitative minutieuse des Etats (6). Les difficultés majeures ne tiennent plus ici à la puissance du raisonnement hypothético - déductif en quête de corrélations, mais à la finesse, la perspicacité des remarques, à l'intuition des forces productives et morales, à la fraîcheur de la documentation ; on conçoit que les Allemands se soient heurtés au problème des typologies sociales, à la vérification des données, à la validité de l'induction classificatrice. Le statisticien de type anglais était une sorte de physicien, outre-Rhin son émule s'approcherait davantage

(5) Sur W. Playfair, bonne notice dans *Palgrave's Dictionary of Political Economy*, édité par Henry HIGGS, réédité par KELLY, New-York, 1963, t. III, pp. 116-117. Les premiers textes illustrés de Playfair datent de 1787 (*The Commercial and Political Atlas...*). L'essentiel est traduit en deux fois. Les graphiques pénètrent en France avec les *Tableaux d'arithmétique linéaire du commerce, des finances et de la dette nationale, ...suivis d'un essai sur la meilleure manière de faire les Emprunts publics ; d'après la comparaison des Emprunts perpétuels et des Annuités de quinze années, en Angleterre...* Paris, Barrois l'aîné, 1789, XV-87 p. + 12 tabl. h.-texte (B.N., 4^e Nh 153). Les diagrammes sont disponibles après la paix d'Amiens dans les *Eléments de statistique où l'on démontre d'après un principe entièrement neuf les ressources de chaque Royaume, Etat et République de l'Europe ; suivis d'un état sommaire des principales Puissances et colonies de l'Indostan. Orné de cartes colorées, représentant d'un coup d'œil, les forces physiques de toutes les nations européennes*, Paris, Batilliot, Genets, an IX, 1802, XVIII-182 p. (B.N., 8^e G 5257). Il faut attendre en France les tableaux graphiques publiés vers 1818 sur la valeur des assignats et des fonds publics pour trouver l'équivalent, et en Belgique les premiers Quetelet comme ses *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité dans le royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, Tarlier, in-8^o, 90 p. + 2 planches de graphiques.

(6) P. LAZARFELD, *Philosophie des sciences sociales*, Paris, tr. fr. 1970, pp. 75-162. C'est la traduction par B.P. LECUYER de « Notes on the history of quantification in sociology : trends, sources and problems », paru dans *Isis*, vol. 52, juin 1961.

du naturaliste ; la réussite du genre émane justement à notre époque, du plus grand d'entre eux, Humboldt, qui fut de surcroît philosophe et voyageur éminent dans un siècle où les maîtres abondent sur ces deux voies de la connaissance (7). D'ailleurs la chevauchée napoléonienne n'a-t-elle pas ressoudé cette école statistique continentale franco-allemande, le temps d'un bref assoupissement de l'anglophilie parisienne ? On pourrait le soutenir. C'est en 1805 que les *Archives statistiques* de Ferrière présentent pour la première fois de ce côté du Rhin, de vastes passages de Süssmilch (8).

Très tôt les enquêtes descriptives imposent en tout cas les lois de leur genre, appellent certains collaborateurs, privilégient plusieurs thèmes d'exposition. Observons là-dessus le double héritage français de l'Ancien Régime et de la Révolution.

I. Les origines de la statistique régionale.

Les points de départ en 1664 et 1697 restent d'une importance considérable (9). Une recherche plus approfondie montrerait la distance qui sépare les « miroirs du monde » au XVI^e siècle, genre littéraire auquel appartient encore en 1581 le *Secret des finances de France découvert et départi en trois livres* de Nicolas Froumenteau, et les intentions de l'enquête statistique du XVII^e siècle, qui préconise une géographie et une démographie provinciales, l'examen des ressorts administratifs, des forces productives, de la circulation monétaire et des impôts locaux. Mais plusieurs autres traits durables de la statistique se dessinent encore à la même époque.

D'abord, l'impulsion publique dans la collecte et l'élaboration de documents qui demeurent finalement propriété de l'Etat, seul juge de leur divulgation. Ainsi les mémoires des intendants ont été publiés bien tard — et défigurés en même temps — par Boulainvilliers ; seul le travail de Basville sur

(7) Fr. H. Alex. de HUMBOLDT, *Essai politique sur le royaume de la nouvelle Espagne*, Paris, Schoell, 1811, 5 vol. in-8° (premières livraisons de l'édition in-4° en 1808). Voir aussi Numa BROU, *La géographie des philosophes géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle*, Paris, 1975.

(8) EICHHOFF, « Principes d'arithmétique politique déduits de l'ordre naturel dans les naissances, les décès et la propagation du genre humain », *Archives statistiques de la France*, Paris, t. II, 675 p. ; on lira pp. 193-252 les « Considérations sur les lois que la nature paraît suivre relativement à la population », extraites de J.P. SÜSSMILCH.

(9) *Bibliothèque de l'Arsenal*, mss 3868.

le Languedoc parut isolément (10). Des difficultés analogues allaient attendre la statistique des préfets. Au reste la circulation discrète des documents par les voies de l'amitié ou des relations professionnelles suit un chemin voisin de Vauban à Messance et Expilly, de Chaptal à Sismondi. Les mémoires descriptifs présentent toujours un départ ou bien une arrivée officielle ; en Allemagne de même, la statistique camérale des petits Etats.

D'autre part, les représentants régionaux du pouvoir, les intendants en l'espèce, sont dépourvus sous l'Ancien Régime d'un personnel d'enquête spécialisé. Au-delà de leurs subdélégués, ils s'en remettent aux curés de paroisse, aux échevins et gouverneurs de place ; parallèlement, ils interrogent les inspecteurs des manufactures et des foires, les agents du fisc (receveurs des tailles, directeurs du dixième dès qu'il est créé), les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Les attributions du Contrôle général à Versailles, celles des intendants en province dessinent de la sorte l'agrégat des questions posées à la statistique descriptive. Son contenu n'obéit pas seulement à la logique du savoir, mais tient encore à l'issue d'une compétition qui met aux prises les divers départements ministériels. Ainsi, auprès d'une voie d'accès militaire à la démographie (Vauban, des Pommelles) qui passe par le dénombrement, le compte des miliciens, la « peuplade » des terres vides, n'existe-t-il pas une voie civile, puisque les intendants viennent aux problèmes de population vers 1750 par l'hygiène (la prévention des épidémies), les mœurs (l'abandon des enfants) et les subsistances (les crises de mortalité) ?

De toutes manières, la liste des gens du roi reste bien courte dans les provinces ; dès le début du XVIII^e siècle, le pouvoir se tourne vers les milieux privés. Il obtient les lumières de négociants par le canal des juridictions consulaires ; les grands propriétaires fonciers sont écoutés dans les académies, plus tard dans les sociétés d'agriculture venues de l'initiative royale et dont les comptes rendus, où les bilans d'exploitation alternent avec l'agronomie, ont valeur de sources micro-économiques. Après 1750 enfin, grandit la place

(10) H. de BOULAINVILLIERS, *Etat de la France... extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume, par ordre du Roi Louis XIV... avec des mémoires historiques sur l'ancien gouvernement de cette monarchie jusqu'à Hugues Capet...*, Londres, T. Wood et S. Palmer, 1727, 2 vol. in-f° (B.N., f° L 1 3) ; nouvelle édition, Londres, 1752, 8 vol. in-12°. Lamoignon de BASVILLE, *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, Amsterdam, 1734, in-8°.

des médecins. Tout concourt à en faire de merveilleux observateurs de la société : l'ouverture sur des milieux sociaux éloignés, le regard « clinique » qui aiguise la perspicacité, le triomphe d'Hippocrate avant celui du vitalisme puisque l'enveloppe écologique (les airs et la météorologie, le régime des eaux, la nature des sols, l'exposition des maisons, les habitudes alimentaires et professionnelles) appelle des réponses thérapeutiques. De Quesnay à Villermé et Bertillon, les professions médicales ont laissé de grands noms dans l'économie politique, l'observation sociologique, la démographie et la statistique.

Comment hésiter enfin sur la nature du « mixte » social qui développe au XVIII^e siècle, avec un biais culturel nouveau, les intuitions statistiques de Colbert ? Il s'agit évidemment de la société des Lumières que fédèrent les loges maçonniques et les salons philosophiques. De *l'Encyclopédie*, ces élites professionnelles tirent d'abord un vocabulaire commun, ensuite un classement des connaissances : celui du *Discours préliminaire* de d'Alembert, l'inventeur des « sciences de l'homme », enfin l'idée que le pouvoir politique peut entendre la raison et veut s'informer.

Le XVIII^e siècle a produit là-dessus plusieurs discours de la méthode dont l'empirisme se corrige promptement. Le père Lelong attribue à de Kermadec l'un des premiers textes, parmi les plus explicites ; c'est le *Projet d'une description géographique, économique et historique...* (11). A côté de fortes lacunes (la population dont Vauban avait depuis longtemps enseigné le recensement), apparaissent des chapitres tout juste entrevus sous Louis XIV : l'auteur recommande l'examen physique des sols et des eaux, la prospection minière, l'étude de la température, l'établissement d'une carte précise ; il prévoit le concours du botaniste, du chimiste, du manufacturier et des géomètres.

Le projet de Kermadec a-t-il inspiré Quesnay dans ses *Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce proposées aux Académies et autres sociétés savan-*

(11) [de KERMADEC], *Projet d'une description géographique économique et historique de la province de Bretagne, imprimé par ordre des Etats de Bretagne, tenus à Rennes au mois de décembre 1746. Par un membre de l'Assemblée de l'ordre de la noblesse*, (s.d.), 1748, in-4^o pièce, 24 p. (B.N., 4^o Lk 2 414). L'exemple breton n'est pas isolé. Le « Mémoire sur la description géographique et historique de la Province de Languedoc » (1759) fait l'objet d'une étude récente d'A. MOLINIER : « Une enquête politique, économique et sociale en Languedoc au milieu du XVIII^e siècle », *Annales de Démographie historique*, 1974, pp. 451-478.

tes des Provinces (Quatrième partie de *L'Ami des Hommes*, 1758, 80 pages in 4°) ? L'analogie des premières séries de questions le suggèrent. L'enquête commence également ici par le climat (15 questions) et la géographie territoriale (17 questions). Le chapitre agricole (17 rubriques) renvoie explicitement aux articles « ferme », « fermiers », « grains » de l'*Encyclopédie*, et se réfère à Pattullo, Herbert, de Dangeul. Il est suivi de l'enquête de population, plus proche de la physique sociale du XIX^e siècle que de la démographie de Moheau (16 points). Ensuite vient la production : grains, 12 rubriques ; bestiaux, 28 ; lins - chanvres - huiles, 11 ; vignes, 17 ; arbres, 17. Enfin la commercialisation : rivières et canaux, 10 questions ; usages et coutumes du commerce, 10 ; villes comme centres de consommation, 20 questions. Les sept derniers articles ouvrent une enquête d'opinion sur l'économie : existe-t-il un écart entre valeur vénale et usuelle ? Les hauts prix sont-ils facteurs de prospérité ? L'optimum de puissance tient-il à la richesse, à la population ? Le luxe est-il nuisible ? Faut-il multiplier les colonies ? L'Etat porte-t-il la responsabilité d'un déclin économique ?

La forte cohésion du questionnaire de Quesnay tient à la pensée physiocratique. La combinaison des réponses permettrait en effet d'établir le *Tableau économique* réel du royaume dont l'auteur publie d'autre part le modèle la même année. Ce projet d'enquête en a enfanté d'autres.

Payant d'exemple, un inspecteur des Ponts-et-Chaussées Munier, compose à son tour vers 1770 un *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs ou Recueil d'observations...* qu'il applique à l'Angoumois et il le publie en 1779 (12). Après la géographie historique et les grands traits de la vie économique, l'auteur conseille de placer l'agriculture au centre de toute description analogue, puis ses prolongements industriels (les matières premières) et commerciaux ; la dernière partie de la description concernera les aspects locaux et micro-économiques, dans le cas présent, l'étude d'une papeterie, l'examen des forges de Ruelle, etc...

(12) MUNIER, *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs, ou Recueil d'observations relatives à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des Terres ; le tout appuyé sur des faits exacts et enrichi d'expériences utiles*, Paris, Moutard, 1779, 2 vol. in-8°, XVI-500 et 560 p. (B.N., R 21077-21078). Numa Broc (*op. cit.*, p. 483 sq.) rappelle un précurseur : « Jean Frédéric BERNARD et son *Essai d'instructions pour voyager utilement* », publié dans le *Recueil des Voyages du Nord...*, Amsterdam, 1715-1727, 8 vol. (B.N., G 28266-28273).

D'ailleurs les économistes sont bientôt rejoints par les médecins ; vers les mêmes années paraissent en Normandie les premières topographies médicales importantes du royaume ; méditées depuis 1765, elles sont l'œuvre d'un médecin rouennais, Lépecq de la Clôture, et de nombreuses suggestions du *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie* depuis 1758 n'y sont pas étrangères sans doute (13). Pour établir ses données, l'auteur avait organisé un réseau de correspondants dans l'Ouest du royaume ; il le transmet à Vicq d'Azir, son compatriote normand, lorsque ce dernier fonde la Société royale de médecine en 1776. Et dans une séance publique restée célèbre, la société royale étend à son tour, deux ans plus tard, le projet d'une description physico-médicale à l'ensemble du pays (14). Une passionnante philosophie traverse ce manifeste de huit pages en l'honneur des statistiques régionales. On voit l'étiologie humaine et animale s'y placer en aval d'une chaîne de descriptions physiques, économiques et sociales ; le préambule précise : « la société a senti combien il serait important d'avoir un plan topographique et médical de la France dans lequel le tempérament, la constitution et les maladies des habitants de chaque province ou canton seraient considérés relativement à la nature et à l'exploitation du sol... ». Les médecins étudieront ce substratum physique (sables, pierres, humidité et jusqu'aux mines), les coordonnées géographiques, l'altitude, les vents, l'hydrologie, le climat, les cultures, l'alimentation, les types de maisons, de vêtements, la situation des manufactures, les instruments, les gestes des ouvriers et les maladies professionnelles.

En ce printemps des sciences humaines qui précède l'explosion et la diaspora des disciplines, l'hygiéniste-géogra-

(13) LÉPECQ DE LA CLOTURE, L., *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques, ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations (1763-1778) et dans lequel les épidémies, les constitutions régnantes et intercurrentes sont liées, selon le vœu d'Hippocrate, avec les causes météorologiques, locales et relatives aux différents climats, ainsi qu'avec l'histoire naturelle et médicale de la Normandie*, Rouen, 1778, 2 vol. in-4° (B.N., 4° Td 52 2). D'autre part se reporter au *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, de 1758 au mois d'août 1793 (B.N., 8° T 33 15).

(14) *Travaux proposés aux médecins et physiciens régnicoles et étrangers par la société royale de médecine dans sa séance publique tenue le Mardi 20 octobre 1778 au Collège royal de France*, Paris, impr. de P.D. Pierres, 1778, in-4° pièce (B.N., 4° T 7 9). Ce texte a été largement diffusé auprès des intendants. L'arrêt du Conseil du 24 avril 1786 prévoit l'élection de quatre membres pour veiller sur cette topographie du royaume « dont sa Majesté désire particulièrement l'avancement et la perfection ». Plusieurs fragments régionaux et des listes de travaux reçus au bureau de la société ont été publiés dans *Histoire et Mémoires de la Société royale de Médecine*, Paris, 1^{re} année 1776, un volume par an ou tous les deux ans jusqu'à la Révolution. On peut lire sur ces activités, J. MEYER « Une enquête de l'Académie de médecine sur les épidémies (1774-1794) » *Annales, E.S.C.*, 1966, p. 729-749.

phe-ethnologue rencontre l'administrateur, l'urbaniste, l'économiste. Le raisonnement analogique fonde ce paradis épistémologique : gouverner (et guérir) les êtres ou les sociétés exige une même patience attentive devant les hasards biographiques ou historiques ; leur somme ne fait-elle pas la « Nature » ? La part de Montesquieu dans la naissance de cet « esprit des lois » biologiques ou sociales est évidente. Une telle filiation a sa richesse, mais elle coupe aussi la route à d'autres progrès. Le concept de loi par exemple ne peut pas créer l'illusion ; la statistique descriptive s'éloigne de la science, puisque son domaine n'est plus, comme chez les arithméticiens celui de l'universel, de l'homogène, de l'abstrait, de l'antécédent constant ; le mémoire régional s'approche davantage de l'histoire ou de la géographie qu'il renouvelle entièrement par son attention aux formes matérielles de la vie sociale, aux différences, aux combinaisons imprévues des données. Bref, cette statistique se satisfait d'être une somme de connaissances, l'idée naïve que « les faits parlent d'eux-mêmes » l'habite et la met en danger de refléter seulement la rhétorique et les idées reçues de son temps ; elle n'est pas encore soustraite à la patrie de l'honnête homme par les barbelés du spécialiste : bien des ouvrages de ce genre, à l'ombre de l'*Encyclopédie*, proclament leur lignage : une société de gens de lettres lui empruntent sa forme : le dictionnaire (15). Enfin lorsque l'enquête veut bien perdre à l'inverse sa fonction prédicative, son propos séduit, devient témoignage ; la finesse, la fertilité du coup d'œil en font le prix. Miroir le long du chemin, le mémoire statistique se mue en Voyages. Depuis Jars les randonnées métallurgiques ou minéralogiques s'étaient multipliées, Arthur Young a signé un modèle de topographie agronomique (16) ; le *Voyage pitto-*

(15) Par exemple, voir les bibliographies n^{os} 55, 306, 337, 480, 630, 668.

(16) JARS, *Voyages métallurgiques ou recherches et observations sur les mines et forges de fer, la fabrication de l'acier, celle du fer-blanc et plusieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année 1757 jusques et compris 1769, en Allemagne, Suède, Norvège, Angleterre et Ecosse...*, Paris, L. Cellot et chez les Jombert, 1774-1781, 3 vol. in-4^o. - A. YOUNG, *Voyages en France pendant les années 1787-88-89 et 90, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'Agriculture, des Richesses, des Ressources et de la Prospérité de cette Nation... Seconde édition avec des corrections considérables et une nouvelle carte...* Paris, Buisson, an II, 3 vol. in-8^o. C'est l'édition ancienne la plus complète. La dernière réédition est le fait de H. SEB (3 vol.). - *Description générale et particulière de la France, ouvrage enrichi d'estampes d'après les dessins des plus célèbres artistes*, (par de LA BORDE, BEGUILLET, GUETTARD, etc...), Paris, impr. de P.D. Pierres, 1781-1784, 4 tomes en 2 vol. in-f^o (B.N., gr. f^o L 15 23). La publication a une suite : *Voyage pittoresque de la France, avec la description de toutes ses provinces, ouvrage national dédié au Roi...* par une société de gens de lettres, Paris, Lamy, 1784 an VIII, tomes 5 à 12 (B.N., Rés. f^o L 15 24). L'un des collaborateurs, Guettard, a participé à la prospection minière,

resque de la France rédigé par de La Borde, Béguillet, Guettard, fastueusement soutenu par les fermiers généraux depuis 1781, reste une des sources de la *Description topographique et statistique* de Peuchet et Chanlaire (1810) ; H.B. de Saussure nourrit entre 1779 et 1796 un projet voisin pour les Alpes et dans le même sens commence en 1792 la parution des cent deux cahiers du *Voyage dans les départements de la France*. Les mémoires descriptifs préparent ainsi la sensibilité collective à s'enthousiasmer pour les *Journaux* de l'ère romantique qui ne mènent pas tous vers l'Orient, amassent parfois des trésors de savoir sur les provinces françaises et, même chez Stendhal l'égotiste, cherchent toujours le tableau de mœurs et la dissection sociale.

A la veille de 1789, la topographie statistique s'avère ainsi l'un des genres les plus brillants de la littérature économique. Hors de la théorie pure où depuis la décennie 1770 les Anglais ont détrôné les physiocrates, à côté de « l'arithmétique politique » et de son avant-garde démographique illustrée par les premières tables de mortalité, l'enquête régionale bénéficie de l'intérêt officiel et suscite le dévouement des notables éclairés. En 1803, Peuchet louera Necker d'avoir établi « un bureau de renseignements dans son ministère : l'on y faisait l'extrait des mémoires et de la correspondance, l'on y classait les faits, les observations propres à guider l'administration et à perfectionner l'Economie politique » (17).

En dépit d'objectifs différents, les gouvernements de la France révolutionnaire professent à l'égard de la statistique les opinions de l'Europe des Lumières, mieux ils les radicalisent. En effet, l'événement contraint les moins dirigistes d'entre eux, comme les Constituants ou plus tard les Thermidoriens, à dénombrer la population et les soldats, à réquisitionner, à répartir et compter en tout sens. Ce n'est pas le lieu d'évoquer la collecte des statistiques sérielles ou spécialisées ; plusieurs études de sources ont fait le point (18). Mais suivons le sort des topographies régionales.

cf. GUETTARD, Dr. J.E., *Atlas et description minéralogiques de la France, entrepris par ordre du Roi, par MM. Guettard et Monnet, publiés par M. Monnet, d'après ses nouveaux voyages. 1^{re} partie...* Paris, Didot l'aîné, 1780, in-f^o, 214 p. et cartes (B.N., Ge DD 1510). SAUSSURE, H.B. de, *Voyages dans les Alpes, précédés d'un Essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève*, Neuchâtel, S. Fauche, 1779-1796, 4 vol. in-4^o (B.N., M 5883-5886). LAVALLEE, J., BRION, J.-B.-J., L. et L. père, *Voyage dans les départements de la France enrichi de tableaux géographiques et d'estampes*, Paris, Brion, 1792-1802, 102 cahiers en 13 vol. in-8^o (B.N., 8^o L 29 11).

(17) HERBIN, P.-E., PEUCHET, J. ...*Statistique générale et particulière...* t. 1, introduction de J. PEUCHET, p. XLI.

(18) Outre l'ouvrage de B. Gille, déjà cité, voyons spécialement en démographie,

On devrait relire d'abord sous l'angle économique les dossiers du Comité de division de la Constituante (*Archives nationales*, série D IV bis). Rappelons qu'il fut chargé de fixer les frontières administratives de la nouvelle France ; il étayait les limites des départements et des districts sur des documents officiels (tracé des provinces, dénombremments, etc...), que venaient contredire une foule de requêtes issues des négociants, des notables, des paysans, des communautés d'habitants. Le Comité avait réuni les matériaux d'une photographie des régions vers 1790 qui ne fut jamais commentée ; mais grâce à lui, une fructueuse tradition d'Ancien Régime s'était maintenue et la double origine administrative et privée de la collecte statistique ne se tarit pas. De même, on conserve quelques bribes de l'enquête de novembre 1791 sur l'agriculture, l'industrie, le commerce (19). Le ministre Delessart avait remplacé en octobre le Bureau de la balance du commerce — héritier de l'organisme de renseignements fondé par Necker — par un Comité central de l'administration du commerce et de l'agriculture ; des bureaux de correspondance départementaux l'alimentent en mémoires où le parti normatif double fréquemment la description, à la demande des autorités : « Vous remarquerez ce qui convient à votre localité, au climat, aux habitudes constantes des habitants... Quels encouragements il faudrait leur donner ». Quelquefois, comme à Nantes, les agriculteurs et les commerçants assistent les membres des directoires de département dans leurs réponses. En juin 1792, le nouveau ministre Roland répète l'enquête

M. REINHARD, *Etude de la population pendant la Révolution et l'Empire, Instruction, recueil de textes et notes*, Gap, 1961, 72 p. *Idem, Etude de la population pendant la Révolution et l'Empire ; recueil de textes, Premier supplément*, Paris, 1963, 76 p. IDEM, « La statistique de la population sous le Consulat et l'Empire : le bureau de statistique », *Population*, janvier-mars 1950, p. 103-120. IDEM, « La population des villes. Sa mesure sous la Révolution et l'Empire », *Population*, avril-juin 1954, pp. 279-288. R. LE MEE, « Population agglomérée, population éparse au début du XIX^e siècle », *Annales de Démographie historique 1971*, Paris, La Haye, 1972, pp. 455-510. J.N. BIRABEN, « La statistique de population sous le Consulat et l'Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1970, pp. 359-372. Il existe aussi des études départementales : BOUGARD, P., et REINHARD, M., « Les sources de l'histoire démographique du département du Pas-de-Calais, 1789-1820 », *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française. Année 1963*, Paris, 1964, pp. 19-139. J.C. PERROT, « Sources de l'histoire démographique du Calvados, pendant la Révolution et l'Empire. Les dénombremments », *Ibidem, année 1965*, Paris, 1966, pp. 58-102.

(19) Sur ce qui suit, B. GILLE, *op. cit.*, p. 116 sq. Cf. *Arch. nat.*, F 12 1556 ; G. BOURGIN, « L'enquête de Delessart et de Roland (1791-1792) », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution française*, 1910, pp. 244-302. Les réponses les plus fournies à la circulaire de Delessart concernent l'Ariège et les Deux-Sèvres. Les Archives nationales ont des dossiers issus de l'enquête Roland pour le Pas-de-Calais, la Saône-et-Loire, l'Oise, l'Indre, la Nièvre, la Creuse, la Haute-Vienne, les Basses-Pyrénées et la Haute-Saône ; G. Bourgin en a donné une publication partielle.

avec des intentions voisines ; il obtient des réponses où perce bien le double penchant des notables provinciaux pour la physiocratie qui fonde l'excellence des rentiers — la secte, en déroute à Paris, achève alors la conquête des campagnes — et pour l'optimisme philosophique : nul doute, l'instruction publique judicieusement conçue va changer les mentalités économiques et provoquer les progrès productifs. Le Comité central du commerce et de l'agriculture attendait mieux que cette rhétorique.

Aussi quelques mois après, l'autorité s'adresse en octobre 1792 aux services des Ponts-et-Chaussées pour obtenir un tableau des départements. Ce corps d'ingénieurs, qui a montré une réelle efficacité dès l'Ancien Régime, relève à ce moment là de la quatrième division du ministère de l'Intérieur ; à sa tête, G.E. Le Camus, l'un des fondateurs de l'École polytechnique, administre les travaux publics, les défrichements, les plantations, les mines, forges et usines, la navigation, les ponts (20). Mais « tout est lié dans une bonne organisation sociale, rien n'est isolé pour le citoyen », commente lui-même le ministre en annonçant aux ingénieurs son vaste programme d'enquête et d'aménagement des départements. Ceux-ci sont particulièrement conviés à recenser les terres propres aux prairies, les étangs à dessécher, les industries déficientes, au sein d'un mémoire en quatre parties : agriculture, manufactures, chaussées, mines et carrières. Les esprits les plus curieux constituent à cette occasion des dossiers qu'ils publieront plus tard comme Jolivet dans le département de la Marne, ou qu'ils transformeront après la tempête politique en *Description abrégée* sur la demande de François de Neufchâteau, ainsi Mercadier dans l'Ariège ou Planier dans la

(20) Deux textes importants marquent les étapes de cet intérêt : CHAUMONT de la MILLIERE, *Mémoire sur le département des Ponts-et-Chaussées, janvier 1790*, in-4°, (Arch. nat., AD XIII, 16). VARAIGNE, député de la Haute-Marne, *Projet d'organisation générale des Ponts-et-Chaussées, lu au Comité d'agriculture de l'Assemblée nationale, le 9 mai 1792*, (Arch. nat., A.D. XIII, 17). On consultera l'étude de J. PEROT, *Histoire de l'administration des Ponts-et-Chaussées, 1599-1815*, Paris, 1958, 522 p., spécialement la 3^e partie pp. 337-492. Sur l'enquête d'octobre, voir les résultats conservés à Paris, Arch. nat., F 10, 221 et 256. Egalement, G. BOURGIN, « Statistiques révolutionnaires, *Bulletin de la Commission de recherche et de publication des documents... 1917-1919*, Paris, 1921, pp. 439-466 ; sous ce titre, l'auteur publie des documents relatifs à l'Ille-et-Vilaine. Voir également G. BOURGIN, « Fragments d'une enquête économique du ministre Roland auprès des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées (1792-1793) », *Commission de recherche et de publication... Mémoires et documents IX*, Besançon, 1942, in-8°, 205 p. Les résultats publiés concernent les Hautes-Alpes (district de Gap et Serres), les Ardennes, l'Ariège (extrait), la Charente (extrait), la Corrèze (district d'Uzerche), la Creuse, le Gard (district d'Alès), le Loiret, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse et le Tarn (extrait). Consulter enfin ISNARD, « Tableau général du département des Basses-Alpes en 1792, rapport de Martin, ingénieur départemental », *Annales des Basses-Alpes, 1932-1933*, pp. 45-56, 119-152, 198-215.

Creuse (21). Faut-il déduire de ces longs délais que la Convention ordonne le silence statistique pour se consacrer à la pulsion révolutionnaire ? Ce serait très contraire à l'esprit jacobin.

Ainsi, très probablement, les *Questions sur lesquelles les communes de la République sont priées de fournir des solutions au ministre de l'Intérieur*, conservées en épave à la Bibliothèque nationale datent des premiers mois de la nouvelle assemblée (22). Plus de deux cents rubriques suggèrent une revue des forces collectives rangées selon un ordre causal élémentaire : le produit agricole, l'état démographique et médical des populations, l'activité des fabriques et du commerce, l'esprit public et les classes mobilisables. Mais l'ampleur du travail a découragé les municipalités fraîchement élues et l'enquête s'est perdue dans l'immense trappe législative de la Révolution, dont l'inventaire ferait un livre utopique passionnant puisqu'il dessine la France imaginaire de l'an II. Devant cette carence, le ministre de l'Intérieur Paré s'en remet une deuxième fois aux ingénieurs des Ponts-et-Chaussées en frimaire an II (fin décembre 1793) ; il leur demande un état des routes, rivières et canaux, des indications générales sur les charrois et le commerce des régions traversées (23). Trente départements au moins transmettent des résultats à Paris.

Après le 12 germinal an II (1^{er} avril 1794), douze grandes commissions exécutives viennent remplacer les ministères traditionnels jusqu'au 10 vendémiaire an IV. La gestion de l'économie intéresse sur quelques points précis la Commission d'instruction publique (les brevets de découverte), celle du commerce et des approvisionnements, celle des armes et poudres (dans son département : les mines), mais l'outil essentiel est la Commission d'agriculture, arts et manufactures (24) ; des divisions spécialisées y traitent les problèmes agricoles, industriels : voici l'ébauche des ministères de l'Industrie et

(21) Voir la bibliographie nos 58 et 167.

(22) S.I.n.d. ; in-f^o pièce (B.N., f^o 31 46). Le texte ne porte pas de date, mais plusieurs repères existent ; il a été rédigé après la loi du 20 septembre 1792 sur l'état-civil et avant la législation sur la vente des biens d'émigrés.

(23) Cette enquête du 6 frimaire an II (26 décembre 1793) a échappé à B. Gille. Les réponses qui ont échoué dans la série F 20 des Archives nationales ont été publiées par P. CARON, « Une enquête sur l'état des routes, rivières et canaux au début de l'an II », *Bulletin d'histoire économique de la Révolution, 1917-1919*, Paris, 1921, pp. 1 - 362. Elles concernent 30 départements et comprennent des indications sur le commerce et l'importance des charrois. Les compilations de l'an III tiennent compte de ces premières recherches, cf. *La République française en 88 départements. Dictionnaire géographique et méthodique, par une société de géographes*, Paris, Prudhomme, an III, in-8^o.

(24) G. Bourgin étudie le fonctionnement de la commission dans ses « Notes sur

du Commerce ; cependant l'histoire administrative n'est pas linéaire et par la suite ces matières seront encore longtemps rattachées au ministère de l'Intérieur. Au reste, fidèle à la tradition jaillie de la Constituante, la Convention inscrit en tête de la Commission les grands noms de la science chimique, de l'agronomie et de la gestion économique : Berthollet Rougier-Labergerie, Vilmorin, Parmentier, Costaz, Huzard le célèbre éditeur d'ouvrages scientifiques.

La quatrième division (arts mécaniques, usines, filatures) engage rapidement ses premières enquêtes générales. Ainsi la circulaire du 14 messidor an II (2 juillet 1794) s'adresse à tous les districts pour obtenir une statistique sommaire de l'équipement industriel par produit et par lieu (25). Le *Journal des arts et manufactures* animé par la commission, a publié les résultats par district en 1795-1796 sous le titre de *Géographie industrielle*, et par industrie en 1797 (26). En marge des statistiques générales, la Commission lance encore dans l'été 1794 des enquêtes particulières sur les toiles à voile, les mines ; elle suggère au Comité de salut public le tableau de l'industrie métallurgique, la statistique des lainages, des papiers ; elle se préoccupe enfin des établissements aux techniques avancées : l'horlogerie à Besançon, les Gobelins, Aubusson, la fonte, la mouture économique, le traitement de la tourbe, du vieux papier, etc... (27).

Ce jacobinisme industriel, autarcique et véhément, touché par Thermidor et la chute de Robespierre, ne passe guère l'été. Une rupture s'annonce vers septembre 1794. Voici l'automne et la vieille nation paysanne que les Conventionnels

l'administration de l'agriculture et la législation rurale de 1788 à l'an VIII », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication... 1907*, Paris, 1908, pp. 248-260. Ch. Schmidt envisage son rôle industriel : « La commission d'agriculture et des arts et son rôle au point de vue de l'industrie » ; « Notes sur la législation et l'administration de l'industrie de 1788 à l'an XI », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication... 1909*, pp. 152-165, 214, 228.

(25) Le texte de la circulaire est aux *Archives nationales*, F 1A, 22, et les résultats dans F 12, 517 a. Levasseur les a utilisés dans son *Histoire des classes ouvrières depuis 1789* ; cf. Ch. Schmidt et ses études citées dans la note précédente, p. 153. D'autre part, B. Gille estime que la statistique d'Eure-et-Loir étudiée par G. Bourgin appartient à cette enquête : G. BOURGIN, « Statistique révolutionnaire : description du département d'Eure-et-Loir (an II) », *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, t. III, 1910, pp. 333-346.

(26) *Journal des arts et manufactures*, t. 1, pp. 342-388 ; t. II, pp. 129-163 et 535-571. Description par industrie t. III, pp. 113-206. Herbin et Peuchet dans leur *Statistique générale et particulière...*, 1803, t. II, pp. 234-277 ont redonné ces tableaux selon la deuxième entrée par produits industriels (acides, aciéries, affineries, affuts de canons, agraphes, etc...). Ils signalent en note que la liste a été mise à jour ; la comparaison serait intéressante.

(27) B. GILLE, *op. cit.*, 1964, p. 113 sq. ; Ch. SCHMIDT, *op. cit.*, 1909, pp. 154-165.

ne mènent plus au canon, retrouve ses labours désertés par les levées d'hommes, la réquisition des chevaux, la pénurie des semences. La Commission d'agriculture et des arts présente alors en vendémiaire an III (octobre 1794) au Comité de l'assemblée un important rapport de Berthollet que nourrissent les réclamations de toutes les campagnes (28). L'imminence d'une crise économique générale venue des subsistances inquiète tous les esprits. Pour y faire face, la Commission (rappelons qu'il s'agit d'un organe exécutif) élabore avec le Comité correspondant de l'assemblée un questionnaire d'enquête ; celle-ci constituerait la base d'une documentation homogène qu'un embryon de bureau statistique tiendrait ensuite à jour, mais plusieurs mois de tâtonnement s'écoulent avant la publication de la circulaire du Comité de salut public, le 15 fructidor an III.

Dans l'intervalle, le Comité de salut public et la Commission d'agriculture et des arts encouragent des monographies partielles à titre d'essai. De la sorte, la Commission est liée par l'intermédiaire de J.-B. Rougier-Labergerie aux enquêtes poursuivies dans la Creuse ; elle accueille le travail de Luchapt sur « L'état de l'agriculture dans le canton de Chambon, district d'Evau », elle en publie un résumé dans son organe la *Feuille du Cultivateur*, le 22 vendémiaire an IV, pour inspirer les réponses à la circulaire de fructidor. Même opération avec « L'état de l'agriculture dans le canton de Thiviers, département de la Dordogne » de Charles Foullière. Les essais de « minéralogie économique » départementale publiés depuis l'hiver an III par le *Journal des Mines* s'apparentent sans doute aux mêmes travaux préparatoires, comme le rapport demandé par le Comité de salut public à Vandermonde sur les fabriques et le commerce de Lyon. Enfin l'administration porte un grand intérêt aux enquêtes locales poursuivies en dehors d'elle comme l'*Essai sur le département de la Seine-Inférieure...* de S.B.J. Noël de la Morinière, le *Coup d'œil historique, topographique et médical sur la ville de Niort* du D^r J.L.M. Guillemeau dont elle fait reproduire des extraits

(28) Ch. SCHMIDT, « L'état de l'agriculture en vendémiaire an III », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution*, 1909, pp. 177-190. Le rapport (*Arch. nat.*, F 10, 232) fait état des départements du Bas-Rhin, des Landes, des districts de Thionville, Rambervillers, Vouziers, Cambrai, Mont-Armance, Etampes, Indre-libre (Chateauroux), Villefort, Castel-Jaloux, Cadillac, Tonneins, Vienne, Lodève. La *Feuille du Cultivateur* du 2 frimaire an III (pp. 407-410) fait état de ce tableau : « De l'agriculture actuelle de la République ».

(29), ou bien encore les *Questions de statistique à l'usage des voyageurs* (1795) de Volney, largement inspirées de Quesnay.

Le formulaire qui accompagne l'enquête nationale de fructidor an III comprend 123 rubriques dont 67 sur l'agriculture (1^{re} section), les autres divisions concernent 2) les richesses minérales et la pêche, 3) les sciences, arts, fabriques et manufactures, 4) le commerce, 5) les finances et domaines nationaux, 6) la population (30). Comme dans les travaux ultérieurs, la base de la collecte est cette fois-ci départementale, ainsi les grands chapitres de la statistique consulaire et impériale sont en place. Le rapprochement de l'agriculture, de l'industrie, de la population suggère une interdépendance couramment ressentie. L'administration ne fait que traduire là-dessus le sentiment écologique des élites, des médecins notamment. Voici par exemple l'un des plus obscurs praticiens de province, un certain Souquet, qui publie en 1794-1795 un *Essai sur l'histoire topographique-physico-médicinale du district de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais* (31). Mais au même moment, au sein des notoriétés, le D^r Antoine Diannyère, membre associé de l'Institut, collaborateur de la *Décade philosophique* et du *Journal d'économie politique*, ami de Roederer qui publie ses « Preuves arithmétiques de la nécessité d'encourager l'agriculture » avec la deuxième édition de la *Richesse territoriale* de Lavoisier, fait écho à son temps et lance un manifeste en faveur de la « régionalisation » de la démographie. Son « Essai sur la nécessité et les moyens de construire, pour chaque département, des tables de mortalité et de probabilité de la vie précédées de Topographies médicales et rurales », inséré dans le *Journal des arts et manufactures*, montre le progrès réalisé depuis les estimations et les erre-

(29) Voir la rubrique du département de la Creuse dans la bibliographie. J.-B. Rougier (de) Labergerie avait publié en l'an III un *Annuaire du cultivateur du département de la Creuse* auquel la *Feuille du Cultivateur* donna un écho très favorable (17 ventôse an III). Ajouter aux initiatives officielles les mémoires sur les établissements thermaux de l'Ariège publiés par ordre de la Convention, les tournées de l'inspecteur des mines dans le Jura et le département du Mont-Blanc en brumaire an III, le rapport de Nicodème au nom du comité de commerce de Valenciennes, le travail des commissions des subsistances et approvisionnements dans l'Orne, de la commission exécutive d'agriculture et des arts sur les établissements textiles de Paris (an III).

(30) Texte de la circulaire signé de Rabaut, Jean de Bry, Le Tourneur, Merlin de Douai, Boissy d'Anglas, Singès, J.-B. Couvet, Henry Larivière, aux *Arch. nat.* AF II, 13, plaq. 88. Réponses dans F 10, 242. Cf. aussi G. BOURGIN, « Notes sur les sources générales de l'histoire de l'économie rurale pendant la Révolution », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication...*, 1907, Paris, 1908, p. 480 sq. Le *Journal des arts et manufactures*, t. II, an IV, pp. 93-109 a publié ces « Questions... adressées par le Comité de salut public aux administrations de département ».

(31) A Boulogne, chez l'éditeur, an II, in-12° (B.N., Tc 6 43).

ments de G. Daignan (32). La Commission d'agriculture et des arts assure d'ailleurs elle-même la diffusion de toutes ces recherches puisqu'elle adresse le *Journal des arts* et la *Feuille du cultivateur* aux départements, districts et sociétés populaires. Lorsqu'elle tient sa dernière séance à la fin de l'an III, l'impulsion est donnée et les réponses commencent à s'accumuler.

Du reste, le rétablissement des ministères décidé par la loi du 10 vendémiaire an IV et le renvoi des affaires économiques dans le département de l'Intérieur n'introduisent pas de rupture : la 3^e division (Cadet Chambine, puis Le Camus) connaît des mines, forges, aciéries ; la 4^e division, sous la direction de Dubois, traite de l'agriculture, des inventions, des industries nationales. Or un bureau de l'agriculture, chargé d'études, accueille les membres de l'ancienne commission : Huzard, Parmentier, Vilmorin... Il en ira de même en l'an IX, à la création du Conseil général d'agriculture, arts et commerce. Ici, comme en tant de domaines, la Convention pathétique et harcelée avait rassemblé les idées, les hommes, et trouvé le projet.

II. Histoire administrative de la statistique départementale (an IV - 1804).

L'âge d'or des descriptions statistiques départementales s'étend de 1795-1796 (an IV) à 1804. L'histoire des textes réglementaires prescrivant les enquêtes et celle des publications de résultats ont suscité de nombreuses études qui justifient une mise au point. En effet la bibliographie d'A. de Saint-Léger, la plus couramment utilisée dans les travaux de O. Festy, B. Gille, est défigurée par les inexactitudes et les

(32) *Journal des arts et manufactures*, t. II, an IV, pp. 431-441. G. Daignan avait écrit en 1786 un *Tableau des variétés de la vie humaine avec les avantages de chaque constitution...*, Paris, chez l'auteur, 2 vol. in-8° (B.N., Tb 77 8). Il se proposait d'établir des tables de mortalité selon les régions géographiques, l'état-civil, le statut des décédés ; il utilise Deparcieux, les travaux non encore publiés de Souquet ; mais il ajoute à ces matériaux des estimations sur les effets probables des lieux, des conditions, des prédispositions morbides et postule ce qu'il cherche.

Diannyère a un esprit d'observation beaucoup plus rigoureux et un goût d'économie pour le raisonnement déductif. Les cinq mémoires de ses *Essais d'arithmétique politique*, réédités en l'an VIII, Paris, Goujon fils, in-8°, XVI-71 p. (B.N., 8° Lb 43 444) ont été lus à l'Institut à diverses dates. Au manifeste en faveur de la liberté des grains, l'auteur ajoute un « Tableau comparatif de l'excédent du prix des grains à Londres, Paris et Lyon, avec les mortalités en général et le nombre des malades et des morts dans les hôtels-dieu de Paris et de Lyon ». Autre exemple de bonne observation monographique, dans le domaine industriel cette fois, son troisième mémoire « Sur les manufactures de tapis et de tapisseries d'Aubusson, avant et depuis la Révolution (brumaire an V) ».

lacunes (33). D'un point de vue général, l'interprétation de B. Gille paraît la seule valable : les statistiques régionales forment un tout, au confluent de plusieurs branches de la connaissance : l'économie, la médecine, la géographie, l'histoire, les sciences de la nature dont on vient d'entrevoir le

(33) Ajoutons d'abord quelques études anciennes toujours utiles, aux publications déjà mentionnées : X. HEUSCHLING, « Bibliographie historique de la statistique en France », *Bulletin de la Commission centrale de statistique de Belgique*, t. IV pp. 257-294, en tiré à part, Bruxelles, impr. Mair, 1581, 60 p. ; F. FAURE, « La statistique en France de 1795 à 1804 », *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1904 ; Id, « Les précurseurs », *Journal de la société de statistique de Paris*, 1909.

Certaines branches de la statistique font l'objet d'enquêtes particulières. La statistique morale : G. AULARD, *Etat de la France en l'an VIII et en l'an IX*, Paris, 1897, in-8°. L'agriculture : se reporter aux travaux de G. Bourgin déjà cités ; à O. FESTY, « La place de l'agriculture dans le gouvernement de la France sous le Directoire et le Consulat », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1953, « Les enquêtes agricoles en France de 1800 à 1815 », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1956, pp. 43-59 ; M. de CRECY, « Bibliographie analytique des enquêtes effectuées par ordre du ministère du commerce et de l'agriculture de 1800 à 1918 », *Histoire des entreprises*, novembre 1962, n° 10.

Pour l'industrie, voir H. BOURGIN, « Les travaux récents de statistique historique (l'industrie sidérurgique française à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle) », *Journal de la société de statistique de Paris*, 1921, pp. 147-149 ; Id, « Remarques sur l'utilisation des statistiques sidérurgiques nationales et régionales (1789-1835) » *Journal de la société de statistique de Paris*, 1924, pp. 87-108.

Pour la population, A. CHERVIN, « Méthodes de recensement, considérations générales », *Journal de la société de statistique de Paris*, 1878, pp. 176-188 ; E. LEVASSEUR *La population française. Histoire de la population avant 1789 et démographie de la France comparée à celle des autres nations au XIX^e siècle, précédée d'une introduction sur la statistique*, Paris, 1889-1892 ; O. FESTY, « La population en l'an IX », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1954 ; M. REINHARD, A. ARMENGAUD, J. DUPAQUIER, *Histoire générale de la population mondiale*, 3^e éd. Paris, 1968. Consulter également l'article de J.N. Biraben cité plus haut.

Les études principales sur la statistique départementale commencent avec A. de SAINT-LEGER, « Les mémoires statistiques des départements pendant le Directoire, le Consulat et l'Empire », *Le Bibliographe moderne*, 1918, pp. 5-43 ; il existe un tirage à part, Besançon, 1919, in-8°, 41 p. (B.N., 8° L 31 252) ; O. FESTY, « Les essais de statistique économique pendant le Directoire et le Consulat », *Annales historiques de la Révolution française*, 1953, pp. 161-176, le complète de même que l'ouvrage déjà cité de B. Gille, pp. 101-147. Un erratum est indispensable. O. Festy donne une liste incomplète des *Descriptions abrégées* et oublie notamment le Gers. B. Gille omet la réponse de la Sarthe à l'enquête de l'an V (p. 119) ; d'autre part des confusions, d'origine typographique sans doute, défigurent les notes de la page 128 : les grands mémoires in-f° n'ont jamais concerné les vingt-huit départements cités note 81. La note 82 est erronée ; car l'analyse d'A. de Ferrière ne comporte rien sur l'Eure et la Meurthe, mais traite en revanche de la Lys à côté de la Moselle, du Rhin-et-Moselle, du Doubs, de l'Indre et des Deux-Sèvres ; la fin de la note concerne les grands mémoires et non l'*Analyse de la statistique générale...* d'A. de Ferrière.

Le plus fautif est le travail d'A. de Saint-Léger toujours cité et parfois même simplement copié sans autre examen. On y trouve des omissions, p. 15, dans la liste des mémoires reproduits dans les *Annales de statistique* (île d'Elbe, Rozay-en-Brie, Sorèze) ; p. 16, à la statistique des préfets, il faut ajouter le mémoire de la Corrèze imprimé à Tulle (pas d'édition parisienne) ; p. 23 sq. la liste des travaux tirés des *Archives statistiques de la France* est très incomplète, les lacunes concernent l'Ain, l'Allier, l'Aveyron, la Charente, le Gers, la Lozère, la Lys, la Mayenne, le Mont-Tonnerre, les Deux-Nèthes, les Pyrénées Orientales, les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne. Enfin les erreurs de date, de titre, d'auteur sont nombreuses : le mémoire supplémentaire de Coninck (Ain) est au tome III et non II des *Archives statistiques*, le travail de Rey (Hautes-Alpes) est cité inexactement ; le mémoire supplémentaire de Millet-Mureau sur la Corrèze est attribué à Van Pelt ; de même inexactitudes pour l'Eure (mémoire de l'an XIII et non de l'an XII), la Moselle (le titre de l'étude de Colchen est tronqué et mêlé à un autre travail), la Roer (titre inexact), la Sarre (le mémoire sur la situation du département est de Niepple, non pas de Keppler).

rapprochement momentané au XVIII^e siècle. C'est donc une entreprise vaine, comme les tentatives d'O. Festy le prouvent (34), de peser indéfiniment le mérite de telle ou telle initiative ministérielle : la continuité de la pulsion est évidente, la répétition et l'analogie partielle des circulaires interdit le plus souvent d'attribuer les réponses à l'une des enquêtes en propre, et la matière collectée tient compte ensemble d'une famille de desiderata selon la tradition surgie de l'effervescence administrative révolutionnaire (35). C'est l'histoire d'un progrès qu'il faut esquisser à travers ses ébauches renouvelées.

A ce sujet, la Révolution est un double point de départ. La circulaire de l'an III apporte, on l'a vu, un canevas pratique d'enquête, mais surtout l'événement révolutionnaire atteint désormais sa conclusion et devient objet de réflexion : fut-il bon, fut-il mauvais ? La description régionale révèle le besoin de dresser le bilan du passé, une sorte d'état des lieux à l'ouverture des temps nouveaux ; le XIX^e siècle aurait trouvé un répertoire inépuisable de faits sur le choc économique ou démographique de la tourmente, si la fureur ou la nostalgie n'avaient obscurci, selon le moment politique, ce coup d'œil rétrospectif.

La tentative initiale appartient au premier ministre de l'Intérieur du Directoire, Bénézech. La circulaire du 22 brumaire an IV (13 novembre 1795) prescrit en effet de dresser un état de chaque département divisé en 10 rubriques (36) et revient avec insistance sur ses objectifs : le « tableau exact », « l'inventaire » permettront de mesurer le chemin parcouru dans quelques années grâce au huitième point de la recherche consacré à l'économie (agriculture, dessèchement et défrichement, navigation, commerce, industrie). O. Festy et B. Gille affirment qu'il n'existe pas trace de réponse. A Paris, sans doute, mais les archives de province sont peut-être moins démunies. Le *Mémoire statistique du département de l'Ourthe en 1796*, publié par L.F. Thomassin en 1879 appartient très probablement au cycle des réponses à la circulaire de l'an IV ; les mémoires de Butet sur le département du Cher imprimés

(34) Sur ce point, B. Gille a des remarques très justes (p. 127).

(35) Nombreux exemples dans les études démographiques de M. Reinhard citées plus haut (spécialement l'ouvrage de 1961). Localement, voir P. WIRTH, « La fièvre statistique et les premières enquêtes économiques dans le Cantal », *Revue de la Haute-Auvergne*, XXXI (1959), pp. 353-375 ; J.C. PERROT, « Sources de l'histoire démographique du Calvados pendant la Révolution et l'Empire, les dénombremens », *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française*, 1965, Paris, 1966.

(36) Texte dans les *Arch. nat.*, F 1 A, 22.

en l'an V (*Bibliographie*, n° 144-145), le « Programme sur l'état actuel de l'agriculture du département de la Nièvre » rédigé par Troufflaut et reproduit dans la *Feuille du Cultivateur* en pluviôse an V (*Bibliographie*, n° 458), le tableau de Cavillon adressé au ministre par J.B.A. Truchement (*Bibliographie*, n° 697), s'ils relèvent de la même initiative, ont abordé des points plus limités de l'enquête générale.

1) *Le rôle de François de Neufchâteau.*

a) *Les descriptions abrégées.* — François de Neufchâteau en accédant au ministère, le 16 juillet 1797, tire d'ailleurs une leçon de modestie analogue des résultats précédents (37). Le 9 fructidor an V (26 août 1797), sa première circulaire sur la statistique départementale ne touche que les activités industrielles (38) ; elle vise à saisir le produit physique de chaque fabrication, — notamment le textile, la métallurgie, l'industrie chimique, la verrerie, les métiers du cuir, la papeterie, avant et après la Révolution, le volume de la main-d'œuvre, le degré de machinisme, les projets d'amélioration. L'idée de peser les conséquences de la Révolution sur l'économie apparaît pour la première fois ; elle déclenchera, d'année en année, une polémique fameuse à laquelle participent Pache, Sir Francis d'Ivernois, Robert et Costaz (39). Les réponses, préparées peut-être dans beaucoup de départements, sont parvenues en petit nombre à Paris si l'on en juge par le reliquat : les Alpes-

(37) Voici les repères chronologiques des principales successions ministérielles dans la grande époque statistique :

François de Neufchâteau, 1^{er} ministère : 16-17 juillet au 8-10 septembre 1797 ; 2^e ministère : 17 juin 1798 au 22 juin 1799 ; Quinette : 22 juin 1799 au 9 novembre 1799 ; Laplace : 10 novembre 1799 au 25 décembre 1799 ; Lucien Bonaparte : 25 décembre 1799 au 6 novembre 1800 ; Chaptal par intérim : 6 novembre 1800 au 21 janvier 1801, en titre : 21 janvier 1801 au 10 juillet 1804. Le rôle de François de Neufchâteau est fondamental ; sur ce personnage voir J. LHOMER, *Un homme politique lorrain, François de Neufchâteau*, Paris, 1913, in-8°, et P. MAROT, *Recherches sur la vie de François de Neufchâteau*, Nancy, 1966.

(38) Texte dans les *Arch. nat.*, F 12, 1557, avec des réponses partielles. Le tout est repris par Ch. SCHMIDT, « Un essai de statistique industrielle en l'an V », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication...* 1908, Paris, 1908, pp. 11-124. D'une manière plus générale les actes du ministère ont fait l'objet d'une publication : *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics émanés du citoyen François de Neufchâteau, pendant ses deux exercices du ministère de l'Intérieur*, Paris, impr. de la République, an VII-VIII, 2 vol. in-4° (B.N., 4° Lf 132.6). Le *Recueil* comporte aussi une *Table chronologique et alphabétique des lettres circulaires... et autres actes émanés du Citoyen François (de Neufchâteau) pendant ses deux exercices du ministère de l'Intérieur...*, Paris, impr. de la République, an VII, VIII, in-4°, 6-126 p. (B.N., 4° Lf 132.7). La collection se poursuit sous la même cote à la Bibliothèque nationale avec des titres légèrement différents jusqu'en 1821 (20 volumes). Le tome III concerne les ministères de Quinette, Laplace, L. Bonaparte, et les premiers mois de l'exercice de Chaptal, le tome IV, la suite du ministère Chaptal.

(39) PACHE, *Mémoire sur les avantages que la Révolution française a procurés à*

Maritimes, les Hautes-Alpes et la Sarthe expédient de courts mémoires ; le Nord transmet simplement les réponses des cantons ; la Corrèze, la Creuse, la Moselle, le Pas-de-Calais ajoutent des notices qui constatent le fléchissement général de l'industrie, la pénurie de main-d'œuvre, les ravages fiscaux ou militaires, et souhaitent le retour de la paix, du protectionnisme douanier, et la fondation de banques régionales. Après le 18 fructidor, François de Neufchâteau entre dans l'exécutif comme Directeur et la collecte statistique s'assouplit jusqu'à son retour au ministère de l'Intérieur en prairial an VI.

La circulaire du 27 fructidor an IV (13 septembre 1798) s'adresse aux commissaires du pouvoir exécutif dans les départements pour leur demander des visites d'inspection qui évoquent les célèbres chevauchées des élus sous l'Ancien Régime (40). Le ministre fournit une liste de points à étudier et, reprenant une tradition déjà solide, se propose de compléter le mémoire des commissaires par les observations des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, des agents de l'assiette fiscale, des administrateurs municipaux.

Imprimées la même année, les *Demandes à faire à chaque administration de département* ramassent en 32 pages les questions que les bureaux parisiens se posaient (41) ; pourtant le tableau garde une gaucherie primitive. On discerne bien grossièrement quelques grandes divisions : l'appareil de communication, l'agriculture et l'élevage, l'état médical des populations, les marginaux, l'industrie, les sciences et arts ; mais les questions s'enchaînent par contiguïté de sens dans le désordre général ; des canaux et rivières on passe à la mouture des grains par le biais des moulins, des étangs et tourbières à la santé des habitants sans doute à cause des fièvres, des prisons aux mines et salines par la pesanteur des tâches. Le

l'agriculture ; lu à la Société d'agriculture du département des Ardennes par le citoyen Pache, an VII, in-8° (cf. MUSSET-PATHAY, Bibliographie agronomique ou Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, Paris, D. Colas, 1810, n° 1201). Sir Francis d'IVERNOIS, Tableau historique et politique des pertes que la Révolution et la guerre ont causées au peuple français dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce, Londres, 2 vol. in-8°, mars 1799. ROBERT, De l'influence de la Révolution française sur la population... Paris, Allut et Crochard, an XI (1802), 2 tomes, in-12 (B.N., 12° L 31 47). Anthelme COSTAZ, Mémoire sur les moyens qui ont amené le grand développement que l'industrie française a pris depuis vingt ans suivi de la législation relative aux fabriques, aux ateliers, aux ouvriers et aux découvertes dans les arts, Paris, 1816, 1 vol. in-8°, VII-364 p.

(40) Texte dans *Recueil des lettres circulaires...*, t. I, p. 160 sq.

(41) *Demandes à faire à chaque administration de département*, (Paris), impr. de Prault, an VI, in-8° pièce, 32 p. (B.N., 8° L 31 45).

ministre eut à se louer du compte rendu des visites de Christophe Dieudonné, futur préfet du Nord, dans le département des Vosges. Quelques autres commissaires départementaux, peu nombreux, auraient également répondu.

La circulaire du 23 frimaire an VII (13 décembre 1798) adressée aux mêmes autorités revient, après ce demi-échec, aux enquêtes partielles ; elle porte avant tout sur la navigation intérieure et prescrit une recherche rétrospective jusqu'au début du XVII^e siècle (42). Chaque département reçoit en outre une sorte de fiche modèle empruntée à la compilation déjà ancienne de Du Couédic (43). Cet extrait doit servir de base au travail demandé sept jours plus tard.

Le 30 frimaire an VII (20 décembre 1798), François de Neufchâteau réclame en effet aux administrations départementales des comptes sur l'agriculture et le commerce qui devraient être remis tous les ans (44). Le ministre évoque ouvertement les mémoires des intendants et joint de nouveaux modèles. Il se propose de dresser un parallèle entre la situation de l'an VII et celle de la Convention telle que pouvaient la présenter les réponses à l'enquête du 15 fructidor an III. A ces préoccupations comparatives se rattache, le même jour, la prescription d'un tableau de la population cantonale avec les causes de son évolution (45). Dans un délai de trois mois, le gouvernement obtient les réponses des Hautes-Alpes, des Landes, de la Meurthe, et les fait imprimer après quelques retouches, à titre de nouveaux modèles (46). Ces *descriptions abrégées* sortent en germinal des presses de l'imprimerie de la République ; des résumés ultérieurs figurent dans la *Feuille du cultivateur*.

La circulaire du 26 germinal an VII (15 avril 1799) se présente comme une synthèse de tout ce qui précède et un appel instant à la multiplication des réponses. On peut la considérer comme le testament ministériel de François de

(42) Texte dans *Recueil des lettres circulaires...*, t. I, p. 336 et t. II, p. 42 de la table des résumés.

(43) Du COUEDIC de VILLENEUVE, Pierre-Louis, *Tableau géographique de la puissance industrielle, commerciale, agricole, civile et militaire de la nation française par départements, districts et cantons, suivant l'ordre de la nouvelle distribution du royaume, dans lequel on trouve la démarcation des limites de chaque département et de ses districts, la nature des productions de son sol, son étendue et sa production*, Paris, rue des Mathurins, 1791, 2 vol. in-8°, (B.N., 8° L 8 13).

(44) Texte dans le *Recueil des lettres circulaires...*, t. I, p. 361.

(45) *Ibidem*, p. 377.

(46) Voir la bibliographie, nos 29-30, 329-330, 403.

Neufchâteau en matière de statistique (47). Le texte revient d'abord sur les extraits départementaux du *Tableau géographique...* de Du Couédic, pour inviter à une mise à jour dans les domaines couverts par les circulaires précédentes : la navigation, l'agriculture et le commerce. Puis il évoque l'envoi des trois nouveaux modèles de *Description* et annonce l'impression des mémoires analogues qui parviendront à Paris. En même temps, l'objectif s'amplifie conformément à une méthode chère au ministre, de reculs et d'avances successives. Si l'on excepte le compte numérique de la population — qui fait l'objet d'opérations distinctes — toute la plage statistique est maintenant recouverte : les productions naturelles et industrielles, les mouvements du commerce, l'état technique des arts et manufactures, les améliorations de l'économie et les projets d'utilité publique ; les mœurs et usages des habitants. Entraîné par la tradition culturelle du retour à l'antique et par le genre littéraire des voyages, le ministre ajoute même à ses desiderata le tableau des vestiges romains ; observons d'ailleurs que l'inventaire archéologique se détache très tard de la comptabilité socio-économique dans le XIX^e siècle. La filiation nominale demeure dans la *Statistique monumentale* d'Arcisse de Caumont et la juxtaposition des études historiques, de l'analyse esthétique, de l'enquête industrielle et sociale, de la nomenclature du géologue et du naturaliste, s'affiche naïvement encore dans le livre talentueux des docteurs Guépin et Bonamy sur Nantes (48).

Une tâche immense attend ainsi les administrations départementales ; elle est trop lourde sans doute pour des bureaux que les épurations révolutionnaires, renouvelées depuis 1792, privent de tradition, d'archives bien souvent et d'employés compétents. Dès l'origine, François de Neufchâteau en a bien conscience ; dans son « Ordre de travail des bureaux du ministère » (2 thermidor an VI - 20 juillet 1798), il souhaite obtenir les lumières des sociétés d'agriculture dont la 4^e division avec Dubois, Cels, Huzard, Vilmorin, Parmentier, Gilbert, encourage la renaissance (49).

(47) Texte dans le Recueil des lettres circulaires..., t. II, p. 165-169.

(48) GUEPIN, A. et BONAMY, E., *Nantes au XIX^e siècle. Statistique topographique industrielle et morale, faisant suite à l'histoire des progrès de Nantes*, Nantes, P. Sébire, 1835, in-8°, 648 p. et 1 pl. h. texte.

(49) En l'an VII, 41 sociétés d'agriculture sont déjà rétablies ou créées en France. Cf. G. BOURGIN, « Notes sur l'administration de l'agriculture et la législation rurale de 1788 à l'an VIII », *Bulletin de la Commission de recherche et de publication...* 1907, Paris, 1908, p. 257. « L'ordre de travail... » de François de Neufchâteau figure dans le Recueil des lettres circulaires... t. I p. XXX.

La circulaire du 20 floréal an VII (9 mai 1799) élargit l'appel antérieur aux professeurs des écoles centrales, aux secrétaires des administrations départementales, et les invite à publier des almanachs ou des annuaires départementaux nourris de leurs études (50). Des réponses dispersées et parfois brillantes sont apportées peu après au ministre ; citons S. Bottin et l'*Annuaire* du Bas-Rhin, Cavoleau et celui de la Vendée, la Société d'agriculture de la Seine avec son concours sur le meilleur plan de statistique.

Ces initiatives tempèrent le découragement, toujours proche, des autorités départementales, rassemblent les données de la recherche régionale, entretiennent l'intérêt des provinces pour la première exposition des produits de l'industrie française dont le catalogue est à lui seul, une sorte de bilan de la production (51). Après le départ du ministre, la poursuite des descriptions abrégées leur doit beaucoup dans l'Ariège, l'Aube, le Gard, le Gers, le Jura, la Mayenne, l'Orne, le Var, la Vendée... (52). Les successeurs de François de Neufchâteau, Quinette, Laplace, Lucien Bonaparte, rendent en somme hommage à leur devancier en accordant leur permis d'imprimer à plusieurs de ces enquêtes ; et de fait la réhabilitation de l'œuvre statistique du Directoire est bien nécessaire.

b) *La « Statistique des Préfets »*. — Atteignons 1800 : voici que les historiens A. de Saint-Léger, O. Festy, B. Gille, poursuivant leur étude chronologique, rapprochent généralement les comptes périodiques demandés dans les premiers temps du Consulat par Lucien Bonaparte et Chaptal, des mémoires statistiques départementaux qui leur sont contemporains (53).

(50) Texte dans le *Recueil des lettres circulaires...*, t. II, p. 202 sq. ; voir également une circulaire postérieure de Chaptal, le 20 ventôse an XI (11 mars 1803) qui annonce la table des matières à traiter dans les annuaires (*Recueil* t. IV, p. 412).

(51) *Exposition publique des produits de l'industrie française. Catalogue des produits industriels qui ont été exposés au Champ de Mars pendant les trois derniers jours complémentaires de l'an VI*, Paris, impr. de la République, an VII, in-8°, 25 p. (B.N., Rés. V 2949). Cette première exposition a une riche postérité : *Exposition publique des produits de l'industrie française. Catalogue des productions industrielles qui seront exposées pendant les cinq jours complémentaires de l'an IX*, Paris, impr. de la République française, an IX, in-12° pièce (B.N., V 38321) ; consulter le catalogue de la 3^e exposition (publié en fructidor an X, B.N., V 3823), de la 4^e (septembre 1806, B.N., V 38325), le rapport du jury sur l'exposition de 1806 (304 pages, B.N., V 25860) et les notices sur les objets envoyés en 1806 (B.N., V 25857).

(52) Voir bibliographie n° 58 Ariège ; 68, Aube ; 240, Gard ; 253, Gers ; 324, Jura ; 483, l'Orne ; 691, le Var ; 707, la Vendée ; la description de la Mayenne n'est pas imprimée.

(53) Le meilleur exposé se trouve chez B. Gille, p. 125-127. Tous les textes se trouvent au t. III et IV du *Recueil des lettres circulaires...*

De fait, les circulaires des 1^{er} et 25 prairial an VIII (21 mai et 14 juin 1800) prévoient des états mensuels, celle du 9 fructidor an IX (27 août 1801) des comptes trimestriels, celles du 14 fructidor an X et 30 ventôse an XIII (1^{er} septembre 1802 - 21 mars 1805) des bilans annuels qui présentent tous un air de famille avec les mémoires par la variété des sujets abordés. Le texte du 9 fructidor rattache même explicitement les tableaux synthétiques départementaux aux statistiques périodiques ; en parfaite symétrie, une autre circulaire, le 28 prairial an XII (54), réclame des suppléments annuels pour compléter les mémoires des départements. La circulation des données entre les deux branches est donc bien établie, mais il faut lui garder une portée plus limitée que la critique historique ne l'a fait : celle du voisinage chronologique ou de l'identité des correspondants.

En réalité, la comptabilité régulière dressée dans la période d'affermissement du Consulat (du coup d'Etat de brumaire à la victoire « inespérée » de Marengo) répond à des objectifs politiques précis. Voyons les « Questions simples » posées en prairial an VIII : elles touchent les variations de population et de la mendicité pour leurs incidences militaires ; le prix des grains, l'état des routes, le mouvement des hospices qu'il faut considérer comme des indicateurs des problèmes de ravitaillement et des troubles éventuels ; les impôts et leurs difficultés de perception ; l'instruction, l'esprit public et les tribunaux. Ces états mensuels, plus tard trimestriels ou annuels, fournissent essentiellement au pouvoir un instrument conjoncturel de prévision policière. D'ailleurs le Consulat procède au même moment à une grande enquête sur l'esprit public pour servir de contre-épreuve aux dires des préfets, et il la confie pour plus de sûreté à d'autres rédacteurs, les conseillers d'Etat (55). Enfin l'écho de cette statistique des forces morales et... militaires imprègne toute l'époque comme en témoigne l'ouvrage du comte de Hauterive rédigé durant ces mois-là (56).

L'amalgame des mémoires préfectoraux avec ces comptabilités politiques répétées remonte au Consulat lui-même. Il n'est pas innocent. En vérité, la statistique n'échappe pas à la pesée de ce pouvoir exigeant, d'autant mieux obéi, encensé, qu'il redistribue vers l'an VIII une pléiade de fonctions tran-

(54) Texte aux Arch. nat., F 20 136.

(55) A. de SAINT-LEGER, *op. cit.*, p. 11. Publication abrégée de ces rapports dans l'ouvrage de F. ROCQUAIN, *L'état de la France au 18 brumaire*, Paris, 1874, in-8°.

(56) HAUTERIVE, A.-M. BLANC de la NAUTTE, comte de, *L'état de la France à la fin de l'an VIII*, Paris, Heinrichs, brumaire an IX, in-8°, 351 p. (B.N., 8° Lb 43 112).

quilles et profitables, civiles ou militaires. Les témoignages deviennent donc suspects, ils ne doivent pas abuser l'historien. O. Festy suit aveuglément le premier directeur des *Annales de statistique*, Ballois, lorsque celui-ci attribue par flagornerie à Lucien Bonaparte, ministre, le mérite d'avoir suscité la grande série des mémoires départementaux imprimés en l'an IX-X et dite « statistique des préfets » à la Bibliothèque nationale (57). L'absence de texte réglementaire dément entièrement ce propos qui vise à gratifier le Consulat des mérites du Directoire et n'y parvient que par la confusion des états périodiques avec les mémoires des départements.

Avec de meilleures raisons, A. de Saint-Léger et B. Gille soulignent le rôle de Chaptal, successeur de Lucien Bonaparte, et suivent sur ce point, par exemple, les propos plus mesurés de J. Peuchet qui écrit en 1805 : « A l'époque où M. Chaptal parvint au ministère, les travaux sur la statistique française étaient déjà commencés ; mais ce ministre crut devoir leur donner plus d'activité ; il fit rédiger une circulaire adressée aux préfets pour leur recommander cette matière » (58). Ce texte ministériel est bien connu ; il date, comme on le verra bientôt, du 19 germinal an IX (9 avril 1801), et fixe un délai de réponse au 1^{er} nivôse an X (59) ; il dresse la trame des neuf grands mémoires in f° et des trois mémoires in 4° publiés entre l'an XII (1804) et 1808. Mais il ne peut pas être à l'origine de la « statistique des préfets », les dates des manuscrits et même celles des impressions le démontrent et rendent incohérente là-dessus l'étude d'A. de Saint-Léger (60). B. Gille la suit pas à pas et tombe dans les mêmes difficultés ; des tableaux qui doivent être remplis pour le 1^{er} nivôse an X n'appartiennent pas à une série dont la moitié des volumes est en vente depuis l'an IX (61).

Il est facile, à l'inverse, de prouver que la « statistique des préfets » est issue des efforts de François de Neufchâteau.

(57) O. FESTY, « Les essais de statistique économique... » *Annales historiques de la Révolution française*, 1953, p. 169. Ballois, employé au ministère, décrit dans les *Annales de statistique* (1^{er} floréal an X) comment Lucien Bonaparte « pendant son ministère disposa les premiers éléments de ce travail immense » que Chaptal a poursuivi.

(58) J. PEUCHET, *Statistique élémentaire de la France*, Paris, Gilbert et Cie, 1805, in-8°, p. 45.

(59) Texte dans le *Recueil des lettres circulaires...*, t. III, p. 464-470 ; dans le même tome et le volume suivant, voir les notes complémentaires des 16 floréal, 9 prairial et 9 fructidor an IX ainsi que la circulaire du 28 prairial an XII, citée plus haut note 54.

(60) A. de SAINT-LEGER, *op. cit.* ; la page 14 est complètement erronée à partir du deuxième paragraphe.

(61) B. GILLE, *op. cit.* p. 127-128.

Une chaîne de travaux continue relie les premières *Descriptions abrégées* (1798) au dernier *Mémoire* de la série des préfets paru en 1803 (la Batavie) ; quinze volumes sortent des presses en l'an IX, dix-neuf en l'an X, et un en l'an XI, les éditions sont ainsi contemporaines du ministère Chaptal. Mais la durée même de la collecte a jeté la confusion la plus bizarre dans les récapitulations, toutes erronées. Une liste du temps avance 26 mémoires statistiques, G. Bourgin donne 28, A. de Saint-Léger 34 (33 départements, plus le volume consacré à la Batavie) ; O. Festy et B. Gille se rallient à ce chiffre, le plus valable sous un certain angle ; le catalogue de la Bibliothèque nationale indique 36 et se trompe aussi. Je m'arrête au chiffre de 35 en incluant à la liste d'A. de Saint-Léger, exacte pour les impressions parisiennes, le mémoire sur le département de la Corrèze du préfet J.-J. Verneilh-Puyraseau expédié le 25 pluviôse an IX à l'état d'imprimé (62).

Voyons les manuscrits. Presque tous ceux qui nous restent ont été terminés dans l'été 1800 et expédiés durant l'automne et l'hiver proche : les Hautes-Alpes, la Charente, la Drôme, le Nord, l'Orne, la Haute-Vienne en brumaire (octobre-novembre), l'Ariège, le Morbihan, la Vendée en frimaire (novembre-décembre), l'Ille-et-Vilaine, la Marne, le Mont-Blanc, la Vienne, les Vosges en nivôse (décembre 1800 - janvier 1801)... Mais la rédaction est elle-même une synthèse qui s'appuie sur les travaux des sociétés savantes, des sous-préfets, antérieurement sur les ébauches des commissaires départementaux ou des comités désignés depuis l'an VI pour cette tâche. Quelques exemples : dans l'Aube l'administration centrale envoie le 29 pluviôse an VIII (15 février 1800) une description abrégée dont les éléments avaient été réunis durant l'année 1799 ; en ventôse, Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur adresse ses félicitations, conseille d'en faire une édition locale, encourage la poursuite du travail ; en fructidor an VIII, le préfet Bruslé expédie un nouveau mémoire de 17 pages in f° sur les finances, les forces militaires et, en pluviôse an IX, la synthèse provisoire de tout ce qui précède ; elle est imprimée (à Troyes, impr. de Sainton, père et fils). Cependant l'auteur considère simplement l'ouvrage comme la base d'un travail plus important, il le refond, la nouvelle version considérablement augmentée est imprimée à Paris en

(62) Voir bibliographie, n° 152.

l'an X (63). Même continuité de l'effort depuis les circulaires de François de Neufchâteau dans la Marne où la préfecture et la société d'agriculture envoient chacune leur contribution dans l'hiver 1800-1801 (64) ; dans le Morbihan, où le préfet enrichit de quelques observations (frimaire an IX) la description abrégée de messidor an VII, puis la complète d'un nouvel envoi durant ventôse (65).

La correspondance ministérielle échangée avec les départements du Nord, de l'Orne, du Tarn, du Var, fait saisir plus explicitement un travail d'élaboration qui s'échelonne dans le temps, mobilise de nombreuses personnes et finalement prévient l'esprit par son sérieux. Le Nord n'a produit aucune synthèse départementale avant le grand mémoire impérial du préfet Dieudonné, mais de thermidor an VIII à brumaire an IX, les sous-préfets rédigent des tableaux statistiques d'arrondissements qui sont expédiés en frimaire à Paris (66). Dans l'Orne, le lycée d'Alençon se réserve la description abrégée comme François de Neufchâteau le préconisait ; il y met tous ses soins, la tâche dure encore lorsqu'en pluviôse an IX (avant la circulaire de Chaptal en germinal, faut-il le redire ?) « le préfet de ce département, désirant l'avoir pour la faire servir de base à un ouvrage de même genre que le gouvernement lui demandait alors, pria [le secrétaire du lycée] de la lui envoyer sans délai et les membres qui en étaient chargés se hâtèrent de l'achever » (67). Le préfet l'expédie en frimaire an IX après avoir complété le travail avec deux chapitres sur l'équipement hospitalier et les mœurs. La statistique du Tarn mobilise depuis messidor an VI les professeurs de l'école centrale, l'ingénieur en chef des Ponts ; le préfet du Mont-Blanc est au travail en fructidor an VIII ; le mémoire du Var s'intitule ouvertement en pluviôse an IX « Complément de la description abrégée du département » (68). Enfin le département de l'Eure mobi-

(63) Bibliographie nos 69 et 70. *Arch. nat.*, F 20, 166, correspondance sur la statistique avec le préfet de l'Aube.

(64) Bibliographie n° 389. *Arch. nat.*, F 20, 217, mémoire et correspondance du préfet de la Marne, Bourgeois-Jessaint.

(65) Bibliographie n° 441. *Arch. nat.*, F 20, 229, mémoires imprimés et manuscrits, correspondance des préfets Giraud et Jullien avec Paris.

(66) Six mémoires d'arrondissements sont aux *Arch. nat.*, F 20, 233, et la correspondance à leur sujet se trouve dans F 20, 1.

(67) *Arch. nat.*, F 20, 236. Les mémoires statistiques du département de l'Orne ne sont pas signalés par A. de Saint-Léger. Dans la correspondance, cf. surtout la lettre du secrétaire du lycée au ministre le 12 pluviôse an IX, et la lettre du préfet du 22 thermidor an IX.

(68) Tarn : *Arch. nat.*, F 20, 264 ; Var, F 20, 267 ; sur le Mont Blanc, voir les citations de O. Festy (article des *Annales historiques de la Révolution française*, 1953, déjà cité, p. 169) ; elles ne consolident pas sa propre thèse.

lise des enquêteurs originaux : l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées (mais il s'agit de l'économiste Joseph-Michel Dutens) ou l'ancien chef de bureau à l'administration centrale du département sont assez attendus ; la nouveauté est d'avoir recruté les étudiants de l'école centrale pendant les vacances de l'an VIII pour un voyage statistique sur la topographie naturelle, l'agriculture, les arts-et-métiers ; leur compte rendu est encore une des sources principales de Peuchet et Chanlaire en 1810 (69). Or il ne sort des presses qu'en l'an X, un an et demi à deux ans ont été nécessaires à la réunion, la vérification des données, à la synthèse et au travail de l'imprimeur. Chaque fois qu'elles sont disponibles, les données chronologiques vérifient à peu près ces délais. De la même manière, la statistique des préfets s'élabore depuis l'an VII et la plupart des services départementaux rédigent leur mémoire pendant l'été de l'an VIII. Lucien Bonaparte a tout au plus approuvé la poursuite de l'entreprise.

2) *Le rôle de Chaptal. Les grands mémoires.*

La première contribution de Chaptal à la statistique française est une œuvre de diffusion. Depuis l'an IX, il fait imprimer ou réimprimer aux Sourds-muets et chez Le Clère les documents qui proviennent des anciennes initiatives de François de Neufchâteau. En vingt-quatre mois, plus de trente ouvrages paraissent avec la caution du gouvernement, placent la statistique parmi les premières affaires de l'Etat, orientent entre 1801 et 1805 l'attention des milieux éclairés.

Aussi bien une ample littérature, destinée à l'honnête homme, flairer le profit et s'efforce de prendre le ton sans pouvoir échapper toujours à la rhétorique ou à la théorie. Dès l'an IX paraît la médiocre *Introduction à la science de l'Economie politique et de la statistique générale*, de Bourbon-Busset ; en 1803, Blanc de Volx publie un intéressant *Etat commercial de la France*, mais s'efforce d'utiliser le goût du jour pour réouvrir une querelle dépassée avec les physiocrates ; puis viennent les entreprises de librairie, ces tableaux géographiques et statistiques dont la répétition en toute dimension dit le succès : D.J. Tremblay et son in f° en 1804,

(69) Presque rien sur le département de l'Eure aux *Arch. nat.*, F 20 185. Voir la bibliographie, n° 224 à 226.

L. Prudhomme l'année suivante en 5 volumes in 4°, E. Gérard au même instant avec son édition de poche (70).

Mais il y a des efforts plus sérieux et moins connus, ainsi la statistique minière de Lefebvre (71). D'autres membres du gouvernement sont d'ailleurs saisis de la même fièvre. On ignore généralement la vaste enquête lancée au début de l'an IX par le ministre de la Justice Abrial, pour procéder au nouveau découpage des justices de paix sur des bases topographiques économiques rationnelles. Pourtant les auteurs ont une certaine célébrité : il s'agit de P.E. Herbin, membre de la Société de statistique et de la Société d'encouragement pour l'industrie, de Chanlaire le géographe, de Regnault de Saint-Jean d'Angély, de Berlier, conseiller d'Etat, rapporteur. Et bien mieux, le ministre gagné par le même désir d'ouverture que Chaptal autorise le 1^{er} fructidor an IX la publication des résultats. Des contacts sont alors pris avec Duquesnoy au ministère de l'Intérieur, avec Peuchet membre du Conseil du commerce, Amaury-Duval chef du bureau des Sciences et arts, avec les sociétés savantes par Sonnini, Dumuys, l'Institut grâce à Parmentier et Deyeux... Il en résulte la grande *Statistique générale et particulière de la France* (72).

(70) BOURBON BUSSET, G. (dit BOURBON LEBLANC), *Introduction à la science de l'Economie politique et de la statistique générale*, Paris, N. Renaudière, an IX, 1801, in-8°, VIII-203 p. (B.N., E 2601). BLANC de VOLX, J., *Etat commercial de la France au commencement du dix-neuvième siècle ou du Commerce français, de ses anciennes erreurs et des améliorations dont il est susceptible*, Paris, Treuttel et Würtz, 1803, 3 vol. in-8° (B.N., V 32360-32362). D.J. TREMBLAY, *Tableau géographique, statistique et politique des CXX départements de la République française*, Paris, Pélicier, an XII (1804), in-f° (B.N., f° L 9.2). L PRUDHOMME, *Dictionnaire universel, géographique, statistique, historique et politique de la France, contenant sa description, sa population, sa minéralogie, son hydrographie, son commerce... avec une carte générale, etc. etc...*, Paris, Laporte, an XIII, 5 vol. in-4° (B.N., 4° L 16 12). GERARD Et., *Étrennes impériales, contenant la situation, l'étendue et la superficie de la France, un précis de son origine et des mœurs de ses habitants ; sa population, le nom et la description de ses montagnes, fleuves, rivières, lacs, canaux et forêts ; ses ports et les lieux où ils sont situés ; ses possessions lointaines et ses relations commerciales avec les quatre parties du monde ; le nom de ses animaux domestiques et sauvages ; ses institutions civiles et honorifiques ; les grandes charges de l'Etat et les attributions de chaque autorité ; l'évaluation des revenus et dépenses annuelles de la France ; ses monnaies, poids et mesures, ses productions, son commerce, ses forces de terre et de mer, etc...* Paris, M^{me} Cavanagh, an XIII-1804, in-32, (B.N., 32° Lc 37 3).

(71) LEFEBVRE d'HELLENCOURT, A.-M., *Aperçu général des mines de houilles exploitées en France, de leurs produits et des moyens de circulation de ces produits, par le citoyen Lefebvre membre du Conseil des mines*. Paris, Villier, an XI - 1803, in-8°, 139 p. et une carte (B.N., S 20643). Ce texte est extrait du *Journal des Mines*, t. XII, thermidor-fructidor an X. Voir également Hubert WATELET, « Les débuts d'une statistique minière régulière sous le Consulat et l'Empire : l'effort d'Alexandre Miche dans le département de Jemmappes », extrait de *Historical Papers communications historiques*, 1973, Ottawa, Société historique du Canada, 1974, pp. 44-60.

(72) HERBIN, PEUCHET, SONNINI, DELALAUZE, GORSSE, AMAURY-DUVAL, DUMUYS, PARMEN- TIER, DEYEUX, *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies avec une nouvelle description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet état...*, Paris, F. Buisson an XII (1803), 7 vol. in-8° et 1 atlas in-4° (B.N., 8° L 31 12 (1 à 7)). Voir au t. I, l'Avertissement (pp. I-IV), puis le Discours préliminaire de Peuchet (pp. IV-LXI).

Autour de Chaptal, c'est aussi pour quelques années la résurrection de la Société encyclopédique avec son esprit d'enquête, de compétition dans la recherche, une liberté que le versant despotique de l'Aufklärung va bientôt cacher sous l'Empire. Le ministre encourage ainsi toutes les techniques qui permettent d'observer, de cartographier, de dresser les nomenclatures de la richesse française. Plusieurs manuels importants sont publiés dans ce sens quelques mois après son départ : l'*Essai sur le nivellement* de Busson-Descars, le *Manuel du minéralogiste et du géologue voyageur* de Brard (73). S'agit-il de préparer un code rural ? Il suggère aux autorités départementales et aux sociétés savantes de composer des commissions et leur soumet des questions ; certaines réponses sont diffusées (74). D'une manière générale la publication immédiate des données collectées par le gouvernement contraste pour un moment avec les attermolements, la censure et parfois le mutisme qui vont suivre jusqu'à la naissance de la statistique générale de la France. Le rôle de Jean-Antoine Chaptal dans le développement des périodiques économiques est un exemple fondamental, comme les encouragements qu'il prodigue aux méthodes de la description statistique.

Les espoirs que le ministre partage avec ses contemporains ne font pas de doute. Il est fils d'une génération qui a grandi dans les controverses de Linné et de Jussieu, Cuvier est son illustre collègue ; lui-même enseigna la chimie à Montpellier et il écrira plus tard un brillant tableau *De l'industrie française* (1819). Le siècle (disons 1750-1850) cherche ardemment en toute science un principe de classification qui serait à la fois la meilleure méthode pour exposer pédagogiquement le savoir, l'explication la plus claire de ses obscurités, la voie facile vers la découverte : pathétique Don Quichotte d'une telle quête, Antoine Destutt de Tracy publie précisément son *Projet d'éléments d'idéologie* en l'an IX (75).

(73) BUSSON des CARS, *Essai sur le nivellement*, Paris, 1805, in-8° 32-218 p. (B.N. V 18794) ; BRARD, C.P., *Manuel du Minéralogiste et du Géologue voyageur*, Paris, impr. de Feugneray, an XIII-1805, in-12, 11-470 p. et pl. (B.N., S 19971). Cet ouvrage systématise le court essai d'A. Miché publié dans le *Journal des Mines*, t. I, ventôse an III, pp. 3-25, « Essai d'un Manuel du voyageur métallurgiste, présenté à la conférence des Mines, le 12 ventôse an III. Plus tard le même *Journal des Mines* fait campagne pour que le nivellement soit confié aux ingénieurs des Ponts, cf. P.S. GIRARD, « Mémoire sur le nivellement général de la France et les moyens de l'exécuter », nivôse an XIII, pp. 297-306.

(74) LESCHEVIN, Ph.-X., *Rapport fait à l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon, au nom d'une commission chargée de répondre aux questions adressées aux préfets et aux sociétés savantes par le ministre de l'intérieur (Chaptal) et dont la solution doit servir de base à la confection du code rural 1803*, in-8° (cf. MUSSET-PATHAY, *Bibliographie agronomique*, 1810, n° 1637).

(75) DESTUTT de TRACY, A.-L.-Cl., *Projet d'éléments d'idéologie*, Paris, an IX (1801)

Dans la branche statistique, l'initiative de la réflexion appartient à la Société d'agriculture de la Seine. Comme les académies d'Ancien Régime, elle lance le 30 prairial an VII un concours sur la meilleure façon de composer une topographie départementale et couronne le 20 messidor an VIII le conservateur des forêts nationales à Toulouse, Dralet. Ce texte connaît en l'espace d'un an ou deux au moins trois éditions (76). De nombreux départements demandent à leur société d'agriculture un effort analogue de réflexion ; on a conservé par exemple le travail de systématisation accompli dans l'Eure et diffusé en l'an IX (77).

A la même époque, J.A. Mourgue publie son *Essai de statistique* ; le titre est sans doute trop général pour le contenu ; en dépit de la caution du mathématicien Laplace, du grand médecin Jean-Noël Hallé, la matière s'inspire des vieilles topographies médico-climatiques, les calculs n'ont pas le raffinement de ceux que E.E. Duvillard prépare ces années là. Mais on découvre le travail d'un observateur sagace. La pression culturelle du temps est de surcroît partout présente dans les intentions de l'auteur et de l'éditeur. « La science de la statistique en est encore aux essais en France, annonce l'avertissement, et tandis que les sciences physiques, mathématiques et chimiques font des progrès qui les dirigent avec rapidité à de grands résultats, celle qui intéresse la vie de l'homme et la richesse de la population est à peine connue » (78). Le progrès annoncé par l'ouvrage ? « Employer des classifications plus simples et plus exactes », « perfectionner la nomenclature », présenter un « modèle à suivre ». Dans le même but enfin, le ministre Chaptal suggère à J. Peuchet d'écrire son *Essai d'une statistique générale de la France* (79),

in-8°, 359 p. ; le développement de cet ouvrage paraît en 1803, 1805, 1815. L'auteur a publié en 1822 un *Traité d'Economie politique*, Paris, in-18°, IV-360 p.

(76) Il est d'abord publié dans les *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique* de la Société d'agriculture du département de la Seine, puis la compagnie en donne un tirage séparé avec pagination et titre originaux : *Plan détaillé de topographie. Ouvrage qui a remporté le prix au jugement de la société d'agriculture... de la Seine... 20 messidor an VIII*, Paris, impr. de M^{me} Huzard, an IX, in-8°, 72 p. (B.N., S 26335) ; la même année paraît une nouvelle édition jointe à la topographie du Gers (voir bibliographie n° 255) ; signalons le *Plan de topographie proprement dite embrassant l'économie rurale, les arts et le commerce*, Paris, impr. de M^{me} Huzard (s. d.), gr. in-f° plano (B.N., Vp 45), anonyme, mais également attribué par les catalogues à Dralet.

(77) Voir la collection factice de la Bibliothèque nationale : *Recueil de circulaires préfectorales et de modèles de tableaux concernant la statistique des départements*, (s.l.) ans IX-XI, in-f° (B.N., f° L31 8). Pour l'Eure, voir la bibliographie n° 223.

(78) Bibliographie n° 280, J. Mourgue étudie la population de Montpellier ; voir l'avertissement de l'ouvrage, spécialement p. I-III.

(79) J. PEUCHET, *Essai d'une statistique générale de la France*, Paris, Testu, an IX, in-8°, 78 p. (B.N., 8° L 31 6).

publié, encore une fois, en l'an IX. Ce bref discours de la méthode manifeste en 78 pages la clarté spartiate et la vigueur assurée d'une discipline qui se croit proche des succès décisifs. Mourgue et Peuchet ont inspiré explicitement les projets de Chaptal.

Le ministre se propose en effet au milieu de l'an IX de former « un corps complet de tous les renseignements recueillis » en classant les données selon un plan uniforme, à travers de nouveaux mémoires. On reconnaît ici l'ambition de J. Peuchet tant de fois exprimée dans sa *Statistique générale et particulière* : exposer « dans un ordre raisonné tous les résultats alors connus », classer, élaguer, faire « un travail régulier et complet » (80).

Le 19 germinal (9 avril 1801), le ministre expédie une circulaire aux préfets pour les inviter à remplir des tableaux réunis en cinq chapitres accompagnés de mémoires explicatifs et descriptifs. A travers toutes ces divisions, la comparaison 1789 - an IX cherche un bilan de la Révolution dont l'idée figurait déjà dans l'esprit de François de Neufchâteau. Une nouvelle circulaire, le 16 floréal (11 mai 1801) prévoit l'installation auprès de chaque préfet d'un conseil d'agriculture, arts et commerce : les notables les plus éclairés fourniront des données sur l'état de l'économie en 1789 et les causes de ses variations (81). Une note complémentaire en prairial (le 29 mai 1801) précise la pensée du gouvernement que de Saint-Léger rapporte en larges extraits (82). Au fond, la volonté du ministre est claire : fixer les traits de la France d'Ancien Régime avant qu'ils ne se brouillent dans la nuit. L'idée de prouver aussi le progrès de l'économie depuis 1789 n'est pas étrangère au Consulat et sous la recherche désintéressée perce peut-être quelque opération de circonstance. L'an IX est une année de pain cher, de malaise industriel que la paix d'Amiens à venir ne dissipe pas encore. Ainsi un autre texte en fructidor an IX (27 août 1801) revient avec insistance sur l'utilité de la comparaison ; le ministre a fait imprimer pour la circons-

(80) HERBIN, PEUCHET, etc... *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies...*, op. cit., t. I, p. L, pp. LX-LXI.

(81) Ce texte figure aux *Arch. nat.*, F 1 A 24. Il a été évoqué par Ch. Schmidt.

(82) Texte de la circulaire de germinal dans le *Recueil des lettres circulaires* t. III, pp. 464-470, également *Arch. nat.*, F 20 136. La note du 9 prairial figure plus loin dans les deux sources. La circulaire de germinal a été publiée aussi par Ballois dans les *Annales de statistique* (t. I p. 132). Voir analyse de A. de SAINT-LEGER, op. cit. p. 13.

tance une *Note sur les tableaux statistiques* (83) qui fixe la doctrine officielle sur le contenu du travail.

Il s'ouvrira par un chapitre de géographie descriptive et chiffrée : rivières, relief, altitude, végétation, climat avec son prolongement hippocratique, les constitutions médicales. Au chapitre II, la population est étudiée en s'inspirant de Mourgue qui veut moins repérer son mouvement naturel (c'est l'affaire des relevés périodiques) qu'analyser l'état de la natalité, les probabilités de la vie aux divers âges : ainsi 12 rubriques sur les structures, 10 seulement pour le mouvement. Au chapitre III figure l'état des citoyens, leurs ressources, l'assistance, la mendicité, les prisons. Le chapitre IV traite de l'agriculture, la nature des produits, il insiste sur les prix et coûts. Le chapitre V concerne l'industrie, matières premières, techniques de fabrication, produit physique. Les premiers résultats sont depuis longtemps parvenus à Paris et parfois même imprimés lorsque Chaptal achève son œuvre par la circulaire du 28 prairial an XII et demande l'établissement de mémoires annuels complémentaires bâtis sur le même modèle que la grande enquête de germinal (84). Cette initiative qui doit renouveler d'un flux régulier le capital d'information accumulé aux premiers jours du XIX^e siècle signale l'ultime avancée d'une école statistique pionnière et sans doute très ambitieuse pour son temps.

Cependant des réponses rapides ont fait d'abord bien augurer de l'entreprise.

Dès l'an X, plusieurs départements sont à l'ouvrage si l'on en croit la correspondance des préfets : l'Ariège, l'Aube, l'Aude, le Doubs, la Dyle, le Morbihan, le Nord, les Basses-Pyrénées, la Sambre-et-Meuse, la Sarre, la Seine-et-Oise, le Tarn, la Vendée (85). On ne connaît pas toujours clairement les méthodes de travail. Certains préfets vont au plus vite ; dans l'Aube, le baron Bruslé de Valsuzenay ne dissimule pas en frimaire an X qu'il s'est borné à refondre la statistique de l'an IX ; l'ouvrage ne satisfait pas le ministère qui aimerait retrouver son plan en cinq chapitres ; fin de non recevoir du

(83) *Note sur les tableaux statistiques*, Paris, impr. de la République, fructidor an IX, in-f° (B.N., f° L 31 7).

(84) Texte dans le *Recueil des lettres circulaires...*, t. V, p. 187-193. Egalement *Arch. nat.*, F 20, 136. Cette circulaire est reproduite en tête du volume I des *Archives statistiques* d'A. de FERRIERE, pp. 7-14.

(85) Dans l'ordre de l'énumération voir aux *Arch. nat.*, F 20 163, 166, 167, 182 (1), 140, 229, 233, 241, 147, 150, 258, 264, 269.

préfet, qui estime son travail suffisant (86). Le premier fonctionnaire du Maine-et-Loire paraît avoir agi de même. Moins pressé le département de l'Ardèche suit au contraire fidèlement les circulaires non sans mêler quelque peu les décisions de Chaptal et François de Neufchâteau ; un arrêté préfectoral crée par exemple un conseil de personnes compétentes pour la collecte des données (circulaire de Chaptal, 16 floréal an IX), mais le remplit de professeurs de l'école centrale (circulaire de François de Neufchâteau du 20 floréal an VII) (87). Bonne méthode, car les travaux précoces ne sont pas excellents, il faut les compléter ou les refaire.

Dès lors les retards s'accumulent. En fructidor an X, le département de Jemappes n'envoie que le premier chapitre, le reste vient par bribes. L'Ariège expédie un premier mémoire le 5 brumaire an XI, un deuxième entièrement refait en septembre 1806 ; la Dyle, après un envoi du 11 brumaire an XI, établit des compléments de l'an XIII à 1807 ; les ajouts et repentirs traînent jusqu'en 1809 pour la Haute-Saône et la Sarre, jusqu'en 1810 dans l'Aude, pour des envois primitifs effectués dans l'hiver de l'an XI. En cours de route, les préfets et leurs secrétaires généraux changent de poste, emportent quelquefois leur manuscrit, définitivement perdu ensuite pour l'administration ; quelque chose de ce genre arrive dans le département du Léman avec Sismondi.

En face des départements qui entretiennent l'illusion par une fausse précocité, on relève des records de lenteur. La Lozère expédie ses deux premiers chapitres en février 1807, le troisième en septembre, le quatrième en 1812, le cinquième et dernier ne viendra, semble-t-il, jamais (88). La Charente envoie un seul chapitre en mars 1810, le troisième. Tout cela n'est pas de meilleur augure.

Au contraire les délais les plus communs nous reportent à l'an XII - an XIII (1804-1805). D'assez nombreux départements envoient jusque vers 1806 des suppléments conformes à la dernière circulaire de Chaptal. Vers 1807 ou 1808, le bureau de statistique a tenu la table de l'avancement des

(86) *Arch. nat.*, F 20 166. Le ministère à la fin de 1806 ne désarme pas mais on ne possède aucune preuve qu'il ait eu gain de cause.

(87) *Arch. nat.*, F 20 161, Correspondance préfectorale du 3^e jour complémentaire an X. Le conseil comprend les professeurs d'histoire naturelle, de mathématiques, de législation et de statistique.

(88) *Arch. nat.*, F 20 212.

travaux et les a classés selon ses critères de qualité (89). Les bons mémoires : Doubs, Eure, Gers, Haute-Garonne, datent des environs de 1804. Au rang des mauvais, le Finistère, le Maine-et-Loire, le Morbihan, trois départements dont la promptitude pouvait sembler exemplaire.

La diffusion des grands mémoires souffre du renversement des perspectives statistiques après le départ de Chaptal en messidor an XII (exactement le 10 juillet 1804). Sous son égide avait été lancée une collection in f°, sortie des presses de l'Imprimerie nationale et nantie d'un titre uniforme : *Mémoire statistique du département de... adressé au ministre de l'Intérieur d'après ses instructions par... préfet* (90) ; le premier volume était consacré à la Moselle (an XI) ; le Doubs, l'Indre, les Deux-Sèvres avaient paru en l'an XII. Sous le nouveau ministre Champagny, trois mémoires sortent encore en l'an XIII : l'Eure, la Meurthe, l'Escaut ; mais la publication est suspendue par décision de l'autorité le 12 germinal an XIII (2 avril 1805), alors que plusieurs mémoires sont en cours d'impression : les Alpes-Maritimes, l'Hérault, le Mont-Blanc, le Var (91).

Donnons à cette volte-face sa véritable portée, elle est moins motivée par des raisons d'économie que par la volonté d'arrêter la diffusion. Encouragé par Chaptal, Alexandre de Ferrière, chef du bureau de statistique, avait donné depuis l'an XII des fragments de mémoire sous le titre d'*Analyse de la statistique générale*, il en avait publié d'autres dans les revues économiques qui ne coûtaient rien à l'Etat : les *Annales de statistique*, les *Archives statistiques de la France*. Or un arrêté, le 26 floréal an XIII (16 mai 1805), pris à Milan durant la campagne militaire, met fin à ces permissions et cède à l'imprimeur Testu le monopole d'une publication in 4° des mémoires (92).

(89) *Arch. nat.*, F 20 5, liasse « Renseignements fournis par les préfets sur la rédaction des grands mémoires de statistique et indications d'ouvrages et d'articles concernant la statistique, an X- 1807 ». Analyse dans l'article d'O. Festy (*Annales historiques de la Révolution française*, 1953).

(90) Cote générale à la *Bibliothèque nationale*, f° L 31 10. Un seul mémoire, celui du Doubs, au *British Museum* (S 209 b).

(91) La lettre de germinal se trouve dans *Arch. nat.*, F 20 136. Pour les volumes inachevés, des épaves de bonnes feuilles sont à la *Bibliothèque nationale* (f° L 31 10). Rien sur l'Hérault.

(92) Texte de l'arrêté aux *Arch. nat.*, F 20 103. Le prospectus de Testu est dans F 20 136 : *Statistique générale de la France, ou Collection complète des mémoires statistiques sur les départements de l'Empire et publiés par ordre de S.M. l'Empereur, chez Testu, imprimeur*. Bonne analyse de ces épisodes dans l'étude d'A. de Saint-Léger, *op. cit.*, pp 18-20.

La nouvelle entreprise se déroule aux risques et périls de l'intéressé qui peut réimprimer les textes parus en même temps qu'il reçoit les manuscrits récents. Plusieurs ouvrages sont à la composition dans le deuxième semestre de 1805, mais non sans peine, au prix de multiples retouches exigées par un ministère qui feint le bon combat de la rigueur scientifique. Le premier janvier 1806, A. de Ferrière démissionne du bureau, ce départ entraîne six jours plus tard l'arrêt de l'entreprise d'imprimerie. Depuis lors, Testu tente d'éviter simplement la catastrophe financière ; quelques volumes en cours sont achevés, le Mont-Blanc en 1807, l'Ain et la Haute-Vienne en 1808 (93), il reste des épaves pour l'Aude et le Var. Un âge de la statistique régionale s'achève par la volonté du prince. Il n'en demeure que les matériaux épars où viendront puiser quelques précis et deux ou trois synthèses ultérieures.

En 1810, la *Description topographique et statistique de la France* de J. Peuchet et P.-G. Chanlaire est, de toutes ces entreprises, la plus fidèle à l'esprit d'origine. Elle revendique courageusement sa filiation avec le travail de Chaptal. L'étendue des sources, l'habileté de la synthèse lui ont valu une nouvelle édition en 1811 et certainement des réimpressions partielles postérieures, puisque le mémoire du Gard fait allusion à l'exposé de la situation de la France présenté au Corps législatif le 25 février 1813. Mais les auteurs n'avaient pas le pouvoir de susciter des travaux sur les départements qui en étaient dépourvus. Il est même certain que le bureau de statistique ne leur communique rien et les données les plus récentes proviennent des *Annuaire*s. La description déborde ainsi de très peu l'espace couvert par la statistique des préfets (94).

(93) Titre homogène conforme au prospectus, cote générale à la Bibliothèque nationale, 4° L 31 14 ; deux titres au British Museum : le Mont-Blanc (576 1 8), la Haute-Vienne (576 k 13). Fragments d'épreuves imprimées pour le département de l'Aude (*Arch. nat.*, F 20 137) et pour le Var (F 20 136).

(94) PEUCHET J., CHANLAIRE P.-G., *Description topographique et statistique de la France... avec la carte de chaque département...* Paris, P.-G. Chanlaire, impr. de Courcier, 1810, 3 vol. in-4° (B.N. 4° L 15 26). L'exemplaire de la Bibliothèque nationale ne compte pas les cartes annoncées, mais renferme un prospectus de 4 p. et un discours préliminaire de VIII p., départements à pagination séparée, table mss. *Tome I* : Ain, Aisne, Alpes (Hautes), Aube, Aveyron, Calvados, Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Garonne (Haute), Gers ; *tome II* : Ile-et-Vilaine, Indre, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Lys, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Mont-Blanc, Moselle, Nèthes (Deux), Nord, Oise, Orne ; *tome III* : Pas-de-Calais, Pyrénées (Hautes), Rhin (Bas), Rhin (Haut), Rhin-et-Moselle, Bouches-du-Rhône, Roer, Sambre-et-Meuse, Sarre, Sarthe, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Sèvres (Deux), Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute).

III. Organismes de collecte et collaborateurs.

L'éclat et la fragilité de cette œuvre officielle, son désaveu final s'éclaircissent lorsqu'on voit, rassemblés autour du ministre, ses collaborateurs, les concours qu'il a obtenus, ceux qui lui ont manqué, et plus encore la poussée ambitieuse, impatiente, en somme très napoléonienne, que le pouvoir donnait à des tâches qui veulent la minutie, une critique dubitative et le sens du possible.

L'histoire des organismes ministériels et des hommes qui firent la statistique régionale est partiellement écrite à travers les études de G. Bourgin, Ch. Schmidt, A. de Saint-Léger, O. Festy, M. Reinhard, B. Gille et J.N. Biraben ; c'est une page où subsiste la double obscurité des tâtonnements de l'époque et des lacunes archivistiques postérieures (95). Faisons le point.

Au rétablissement des ministères par la loi du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795), l'Intérieur obtient la presque totalité des compétences économiques et statistiques. La première division s'occupe des tableaux de population, la troisième des mines, forges et aciéries ; la quatrième traite de l'agriculture, elle a un bureau des arts dont la compétence recouvre les arsenaux, le Conservatoire, les brevets d'invention ; la cinquième division assure la correspondance avec les savants ; d'une création plus tardive, la sixième division traite du commerce intérieur et des voies navigables. Bien entendu, toute correspondance avec les départements peut s'appuyer sur des données comptables dispersées ou des rapports de synthèse ; les séries d'archives sur l'administration générale (F 1 c III, esprit public ; F 1 c V, procès-verbaux des conseils généraux) sont également riches de statistiques variées. Et ces découpages ne vont pas sans des conflits d'attribution que François de Neufchâteau s'efforce de calmer dans son « Ordre de travail des bureaux du ministère de l'Intérieur » (2 thermidor an VI - 20 juillet 1798). Pourtant rien n'efface dans le détail les vestiges d'incompatibilité des divisions parisiennes et les totalités statistiques départementales. O. Festy observe que l'enquête du 23 frimaire an VII émane de la sixième division, celle du 30 frimaire an VII de la première division, la circulaire de rappel du 26 germinal sur la précédente revient à la

(95) Références citées plus haut. La série statistique des Archives nationales a subi des pertes, elle est de surcroît dans un grand désordre.

sixième division, celle du 20 floréal qui prescrit d'insérer les statistiques dans les annuaires départementaux porte l'estampille de la cinquième division.

La logique de la collecte conduisait à la naissance d'une sorte de bureau du savoir, de service de documentation. J.N. Biraben a fait le point sur les étapes administratives qui mènent au bureau de la statistique sans jamais dépouiller entièrement les autres services ; ainsi la première division, par son bureau du Nord, persiste à diriger les recensements de l'an VIII et de l'an XII, de même que les tableaux d'état-civil. Le 18 germinal an VIII (8 avril 1800), Lucien Bonaparte crée un bureau particulier pour gérer la bibliothèque et les archives du ministère ; les statistiques mensuelles prévues par la circulaire du 25 prairial an VIII doivent lui être directement adressées ; selon J. Peuchet, A. Duquesnoy est placé à la tête du service (96).

Dès son arrivée, Chaptal poursuit le regroupement de ces tâches. Sur ses ordres, la deuxième division du ministère rassemble toute l'économie, seule la comptabilité démographique reste isolée à la première division. Parallèlement, l'arrêté du 29 prairial an IX (18 juin 1801) organise une procédure de consultation régulière : le Conseil général d'agriculture arts et commerce dont la troisième section réunit des fonctionnaires, des négociants, entrepreneurs et notables célèbres comme Coulomb, Vital-Roux, Vilmorin, Montgolfier, Silvestre, de Gérando, Scipion Périer. Depuis six mois déjà (le 1^{er} frimaire an IX - 22 novembre 1800), le bureau particulier, après soustraction des archives et de la bibliothèque, a pris le titre de bureau de statistique ; en 1802, le ministre le rattache à son secrétariat général administré par Coulomb (97).

Deux hommes ont la confiance de Chaptal et partagent sa manière de concevoir le travail. Le chef de bureau, Alexandre de Ferrière, esprit rapide, cultivé, que séduit le côté descriptif, presque entomologique des mémoires départementaux. Ce Buffon de la statistique a d'ailleurs écrit des pièces de théâtre. A ses côtés, travaille un commis expéditionnaire de talent, Louis-Joseph-Philippe Ballois, mort en pleine jeunesse à 25 ans (1803) et dont J. Peuchet souligne avec éloge

(96) HERBIN, PEUCHET, *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies...*, t. I. p. XLVIII.

(97) Sur cette histoire administrative, J.-N. BIRABEN, *op. cit.* pp. 360-361. Renseignements épars aux *Arch. nat.*, F 1A 1 et F 1 b I, 6. Les documents du bureau figurent dans F 20, 101, 103 à 128, 132 à 136, F 20*, 1 et 2.

la tâche d'écrivain à la direction des *Annales de statistique* (98). Hors du bureau désormais, un troisième personnage, le lorrain Adrien Duquesnoy, ancien membre du Conseil du commerce, maire de Nancy sous la Révolution, employé quelque temps au ministère et maintenant maire du X^e arrondissement, emplit un rôle de rapporteur et d'expert auprès de Chaptal ; c'est un des premiers inspirateurs de la grande enquête comparative 1789 - an IX. C'est aussi le spécialiste le mieux averti des problèmes sociaux européens, il a traduit entre l'an VII et l'an XIII en dix-huit volumes (39 tomes) les plus grands textes allemands et anglais relatifs au paupérisme, aux hôpitaux, hospices, asiles et prisons (99).

L'action de ce petit collège de spécialistes s'est développée parce que l'éparpillement des « statisticiens » à travers les rouages du gouvernement avait laissé des traces depuis le début du Directoire. Il faut souligner le rôle des collecteurs, des conseillers officieux ou non. Par exemple, Amaury-Duval, le chef du bureau des sciences et arts à l'Intérieur, Herbin employé au ministère de la Justice, J. Peuchet membre du Conseil du commerce, Ch. E. Coquebert de Montbret ancien professeur de sciences sous la Terreur, alors commissaire des relations commerciales à Amsterdam depuis 1799, et tant d'autres agents consulaires.

Depuis 1798, sous l'effort conjugué de François de Neufchâteau et de Chaptal, la statistique départementale reçoit bien d'autres concours : celui des écoles d'application fondées pour les élèves de Polytechnique (loi du 22 octobre 1795). Notamment les Ponts-et-Chaussées, les Mines, l'école des ingénieurs géographes, possèdent des anciens élèves disséminés dans tous les départements et un esprit de groupe qui facilite l'exécution des consignes parisiennes. Bien avant le décret du 18 novembre 1810 qui organise la hiérarchie du Corps des mines et dès le Directoire, existe une pyramide d'élèves-ingénieurs, d'ingénieurs et inspecteurs, surmontée d'un Conseil des mines qui prend en charge la topographie géographique et minière de la France, et communique avec

(98) HERBIN, PEUCHET, *op. cit.* 1803, t. I. p. LIX.

(99) Il faut souhaiter une monographie sur ce personnage mal connu qui se suicide en 1808. La bibliothèque nationale conserve certains de ses papiers. On trouve la bibliographie détaillée de ses publications en combinant MARTIN A. et WALTER G. *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, 6 vol., t. II, pp. 192-193, et COQUELIN Ch., GUILLAUMIN, *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, 1864, 3^e édition, 2 vol. in-8°, t. I, pp. 626-627. Remarquer notamment le *Recueil de Mémoires sur les établissements d'humanité, traduits de l'allemand et de l'anglais*, Paris, impr. de H. Agasse, an VII - an XIII, 18 vol. in-8°, pl. tab. (B.N., R 48330-48359).

les préfets comme dans le Puy-de-Dôme ou la Loire. Les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées présentent alors, de leur côté, une cohésion plus faible à l'échelle nationale, mais elle est compensée par un enracinement provincial qui en fait les auxiliaires directs des préfets. L'Institut et le Muséum enfin ne prêtent que des collaborateurs occasionnels, Parmentier, Deyeux, Ramond, sans intervenir comme tels (100). Au contraire, les ingénieurs géographes entretiennent des liens naturels avec la statistique que resserre l'action du bureau du cadastre au ministère de l'Intérieur. Par leur intermédiaire et les hasards de carrière s'établit une nouvelle passerelle avec le milieu militaire ; les officiers rendus à la vie civile n'oublient pas leur longue pratique du plan de route et des comptes rendus de sortie ou des états descriptifs tels que le Génie en dresse depuis Vauban ; plusieurs ont collaboré aux statistiques.

On a déjà rencontré certains échelons régionaux : le préfet, son secrétaire général, les commissions qu'il a nommées précisément (comme dans l'Aude, le Gard, la Meurthe), les organismes permanents, conseil de préfecture, conseil général, les municipalités, le corps enseignant des écoles centrales. On a signalé le milieu médical massivement intéressé à la topographie régionale par la philosophie hippocratique. De Paris aux plus humbles sous-préfectures les sociétés érudites fédèrent ces divers milieux. Elles jouent un rôle analogue aux salons du XVIII^e siècle en ouvrant à tous les « capacitaires » de la nouvelle société post-révolutionnaire, la porte des notables, grands propriétaires gentilshommes ou roturiers, négociants, maîtres de forges, rentiers éclairés. Depuis les encouragements donnés par le bureau d'agriculture à partir de l'an IV, les sociétés départementales se sont multipliées dans cette branche ; en l'an VII on en comptait déjà 41 qui ressuscitent, et même au-delà, celles de l'Ancien Régime ; vers 1805 presque tous les départements ont la leur. Beaucoup de villes importantes se donnent en outre des sociétés d'encouragement industriel, des sociétés de médecine.

Ainsi, durant un bref intervalle d'années, la France vit une sorte d'insurrection intellectuelle post-thermidorienne

(100) Les travaux de l'Institut appartiennent surtout à la philosophie économique et sociale ; voir les *Mémoires de l'Institut national des Sciences et arts... Sciences morales et politiques*, Paris, Baudouin, an VI-XII, et la *Notice des travaux de la classe des Sciences morales et politiques*, Paris, Baudouin, ans IX-XI in-4° (B.N., R 4247-4251, R 4277).

contre Paris ; ce fédéralisme de la pensée ne passe guère les années 1806-1807, mais il reprendra sourdement après 1815 pour mener à l'intense floraison de l'âge romantique, ou pêle-mêle l'apologie des prairies artificielles, les remèdes de la médecine familiale, le mouvement de l'état-civil et les épidémies, le paupérisme, la satire politique et les grandes batailles théâtrales emplissent les soirées provinciales d'art, science et belles-lettres. Comment oublier, aux confins du département de l'Indre, les Messieurs de La Châtre ramassés autour de George Sand et de son précepteur, le maire de Nohant correspondant de la Société d'agriculture de la Seine ? La statistique déchaîne chez le « bon » Deschartres autant d'enthousiasme que la propagation des oléagineux ; à la lecture du mémoire départemental, c'est une bouffée de commentaires, de suggestions, de critiques, on prend la plume et le bureau de statistique reçoit de longues colonnes d'observations sur le travail du baron d'Alphonse, préfet de l'Indre.

En dépit de ce provincialisme alerte, plusieurs sociétés parisiennes gardent pourtant un rôle éminent.

La plus vénérable est issue de la Société d'agriculture de la généralité de Paris qui fonctionnait depuis la décennie 1760 ; ses mémoires forment une collection imposante dans laquelle on observe à la veille de la Révolution un grand intérêt pour les topographies agronomiques. La compagnie a conservé une certaine activité jusqu'en septembre 1793 comme le démontre le compte rendu des travaux publié par l'abbé J.-L. Lefebvre en l'an VII (101). Mais c'est précisément cette année-là qu'elle reprend vie sous le titre à peine modifié de « Société d'agriculture du département de la Seine ». La publication de nouveaux mémoires suit très vite en l'an VIII, de même que la pratique des concours annuels sur des sujets fixes (102). D'après J. Godechot, un décret du 7 fructidor an

(101) Voir les *Mémoires d'agriculture et d'économie rurale*, publication de l'ancienne société d'agriculture de Paris ; une « Topographie agronomique de la Généralité de Paris », figure dans le recueil du trimestre d'hiver 1788, p. 106. Consulter également LEFEBVRE J.-L. abbé, *Compte rendu à la Société d'agriculture de Paris, de ses travaux faits, commencés et projetés, depuis le 30 mai 1788, jusques et y compris le 30 septembre 1793*, Paris, bureau de la *Feuille du cultivateur*, an VII, in-8°, XLIV-559 p. (B.N., S 19593).

(102) *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine*, Paris, M^{me} Huzard, an VIII et suivants. Voir notamment Silvestre, « Rapport des travaux de la Société d'agriculture du département de la Seine depuis le 30 prairial an VII, jusqu'au 20 messidor an VIII par le cit. Silvestre, secrétaire de la Société », t. II, an IX pp. 29-32 (B.N., S 17134). Et le *Programme des prix proposés et distribués... par la Société d'agriculture du département de la Seine dans sa séance... du 30 fructidor an IX*, Paris, impr. de M^{me} Huzard (s.d.), in-8° pièce (B.N., Sz 717).

XII la modifie en Société impériale et centrale d'agriculture de France et lui donne une assise durable (103). Son rôle agronomique a été souligné notamment par Rougier Labergerie et François de Neufchâteau (104), mais elle réunit également des descriptions provinciales et rêve vers 1800 de constituer sa propre collection de mémoires ruraux.

Fondée le 9 brumaire an X, la « Société d'encouragement pour l'industrie nationale » développe une action plus technique que statistique, bien que Chaptal en ait été président (105). Il n'en va pas de même avec la « Société philomatique » fondée en décembre 1788 et dont l'activité traverse toute la période révolutionnaire (106). Son recrutement en l'an VII recouvre exactement les milieux qui donnent au pays ses statistiques régionales : des médecins, Alibert, Fourcroy, Jumelin, Hallé, des inspecteurs et ingénieurs des mines, Berthollet, Brongniart, Descostils, Duhamel, Lefebvre, des mathématiciens et physiciens professeurs à l'école Polytechnique, Monge, Prony, le secrétaire de la Société d'agriculture Silvestre, puis Coquebert, Chaptal. Chez les associés correspondants, des chimistes, des professeurs d'école centrale, des médecins.

Enfin la première « Société de statistique de Paris » est fondée en 1803 sous la protection du consul Cambacérès. Ses quarante-deux membres se partagent en six commissions dont les compétences évoquent autant de chapitres d'une statisti-

(103) J. GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, 1951, p. 563. Voir *Société centrale d'agriculture de France... Programme général des concours...*, Paris, Vve Bouchard-Huzard, 1807, in-8° (B.N., S 34575 (1)) ; M. BLOCK, *Table générale des matières contenues dans les Mémoires de la Société nationale et centrale d'agriculture depuis sa reconstitution en l'an VII jusqu'en 1850*, Paris, Vve Bouchard-Huzard, 1851, in-8° VIII-142 p. (B.N., S 17134 [64]). Cette filiation de la société impériale, telle que J. Godechot la décrit, n'a pas entraîné la disparition de la Société du département de la Seine qui publie encore un annuaire en 1809 (B.N., S 22464).

(104) ROUGIER LABERGERIE J.-B., *Observations sur l'institution des sociétés d'agriculture, et sur les moyens d'utiliser leurs travaux ; imprimées par arrêté de la Société d'agriculture du département de la Seine*, Paris, in-8° an VIII (cité par MUSSET-PATHAY, *Bibliographie agronomique*, 1810, n° 1447). François de NEUFCHATEAU, *Coup d'œil sur l'influence que la société d'agriculture du département de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture*, Paris, impr. de M^{me} Huzard, 1811 in-8°, 24 p. (B.N. Sz 1202).

(105) *Histoire de la fondation de la société d'encouragement pour l'industrie nationale ou recueil des procès-verbaux des séances de cette société, depuis l'époque de sa fondation le 9 brumaire an X (1^{er} novembre 1801) jusqu'au 1^{er} vendémiaire an XI (22 septembre 1802)*, Paris, impr. de Vve Bouchard-Huzard, (1850), in-4° (B.N., R 4626).

(106) Consulter les *Rapports généraux des travaux de la Société philomatique de Paris*, Paris, impr. de R. Jacquin (ans VI-VIII), 4 vol. in-8° pour la période 1788 à l'an VIII (B.N., R 16023-16026). Et le *Bulletin des sciences par la société philomatique* (Paris), impr. de Dupont, 1797-1805, 3 tomes en 2 vol. in-4° (R 4605-4607 et 11 cartons R 4606 bis).

que départementale : 1) topographie physique et médicale, 2) météorologie et histoire naturelle, 3) population et établissements de bienfaisance, 4) agriculture et économie rurale, 5) industrie, commerce et travaux publics, 6) instruction publique et beaux-arts. La société n'a guère survécu à la disparition de D.F. Donnant qui y était entièrement dévoué et dont l'œuvre tend obstinément au triomphe de la description à l'allemande ; il a présenté en France les œuvres d'Auguste-Louis de Schloezer et d'Achenwall, puis résumé ses conceptions dans la *Théorie élémentaire* publiée en 1805 (107).

Bref les instances officielles et privées qui entourent ce premier et immense effort de collecte économique, démographique et sociale, sont assez bien connues. Aux collaborateurs identifiés, les monographies départementales ou cantonales ajouteraient encore des noms, car la vanité des préfets les a quelquefois poussés à taire leurs auxiliaires. Par bonheur, la même vanité les incite à dénoncer leurs collaborateurs lorsque le ministre signale des erreurs de collecte. Ainsi la population partielle de statisticiens que nous pouvons établir comprend à la fois des hommes de premier plan dont on ne pouvait taire le travail, et des obscurs que le hasard des correspondances a fait découvrir. Les Archives nationales et la bibliographie imprimée permettent de réunir pour l'instant un lot de 267 personnes, non compris bien entendu les préfets. Leur ventilation professionnelle répète à sa manière les grandes orientations épistémologiques entrevues plus haut, en même temps qu'elle donne une image des notables aux contrastes suggestifs.

Répartition des collaborateurs à la statistique élaborée par les préfets :

— Fonctionnaires de l'administration centrale	0,5 %
— Magistrats, ecclésiastiques, officiers	4 %
— Négociants, chefs d'entreprises	4,5 %
— Médecins et professions libérales	14 %
— Fonctionnaires de l'administration préfectorale ..	19 %
— Rentiers, propriétaires fonciers, notables élus ..	23 %
— Fonctionnaires des grandes administrations, - (Mines, Ponts-et-Chaussées, Ecoles centrales, etc)	35 %

Insistons un peu sur un tel miroir de la France consulaire et impériale. Deux catégories se situent à part, les membres

(107) X. HEUSCHLING, *op. cit.* p. 290. Voir aussi le *Bulletin de la société française de statistique universelle*, 1^{re} partie, introduction, p. 10.

de l'administration centrale ne pouvaient être, de Paris, les collaborateurs nés de la statistique régionale, leur insignifiance (0,5 %) n'étonne pas. A l'opposé, la part des adjoints directs du préfet, secrétaires généraux, chefs de bureaux, sous-préfets (19 %) était attendue.

Autour de 4 %, la faible participation de deux groupes surprend d'abord. Mais l'un d'eux représente une France du passé que la Révolution vient d'éliminer ou que l'Empire cantonne aux frontières, des milieux dont la vocation érudite à l'économie politique, aux enquêtes sociales s'était pourtant affirmée au XVIII^e siècle : magistrats et parlementaires élevés dans la tradition de Montesquieu, officiers du Génie dans celle de Vauban et du chevalier des Pommelles, abbés à l'école de Galiani ou de ses adversaires, les Baudeau, Roubaud, Morellet. L'autre France absente, celle de l'avenir, réunirait les « industriels » comme les entendait Saint-Simon. Les négociants, les chefs d'entreprises manufacturières, fondamentalement gagnés au libéralisme économique et, chacun en son particulier, au secret des affaires, demeurent peu convaincus par la nécessité des statistiques ; maniées par un gouvernement autoritaire ne pourraient-elles devenir instrument de dirigisme ou d'oppression fiscale ? Ainsi le silence de Roederer, propriétaire avec ses proches, des verreries de Saint-Quirin et Monthermé, mais aussi journaliste de talent (c'est le fondateur du *Journal d'économie publique*) et membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques) témoigne de façon exemplaire.

Restent de grandes catégories de collaborateurs, les alliés du régime impérial et plus durablement les piliers d'une bourgeoisie originale lorsqu'on lui compare la société anglaise ou allemande. Un vaste réservoir de propriétaires fonciers, ragaillardis par la vente des biens nationaux, pépinière de maires, de conseillers de préfecture sous tous les régimes (23 % de collaborateurs aux statistiques régionales) alimente en permanence de ses meilleures têtes les professions libérales (14 % de statisticiens médecins, notaires...), et les grands corps dociles de l'Etat, catégorie princeps avec 35 % de personnes (108). On a déjà senti combien les chapitres de la nouvelle science et les organes administratifs se correspondent en

(108) C'est en un mot le monde de Ch. de Rémusat, lorsqu'il évoque sa jeunesse : *Mémoires de ma vie. Enfance et jeunesse. La restauration libérale (1797-1820)*, Paris, t. I, 1958.

général. Héritière ici d'une tradition monarchique centenaire, retaillée par la logique révolutionnaire, toute l'armature de l'Etat s'emploie en ces premières années du XIX^e siècle à polir son miroir statistique : 9 ingénieurs des Ponts ; 41 ingénieurs et inspecteurs des Mines ; l'Université des écoles centrales jusqu'au Muséum et Polytechnique : 24 professeurs ; l'administration : 17 hauts fonctionnaires des Contributions, des Douanes, des Eaux-de-forêts, tous s'attellent à l'œuvre. La jeunesse de l'Etat moderne ne va pas sans un goût de la connaissance et de l'action dont l'aveu perce en préface de maintes statistiques.

IV. Organes de diffusion.

Entre les milieux et les hommes, la communication des méthodes et du savoir est assurée par de nombreux organes périodiques.

Une enquête aux dimensions malheureusement démesurées ramènerait sans doute une moisson de données statistiques spécialisées. Les publications techniques par exemple ont bénéficié en bien des cas du trop plein de la collecte. Ainsi dans les sciences fondamentales, le *Journal de physique...* dont les origines, sous un autre titre, remontent à 1773, publie des descriptions géologiques et des études de gîtes minéraux (109). Le *Journal de l'Ecole polytechnique* s'intéresse à la statistique, aux probabilités et plus tard Demonferrand y confiera sa table de mortalité (110). L'*Annuaire de la République française*, fondé en l'an V par le Bureau des longitudes, présente aussi des données démographiques — d'ailleurs contestables — sous l'autorité de Prony (111). Les *Annales des arts et manufactures...* contiennent non seulement des analyses de métiers et machines, mais des monographies descriptives (112). Pour

(109) Les *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts* deviennent en 1794 *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle* puis *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts* (nivôse an VI), rédacteur J.C. La Métherie, (B.N., Z 4546 et suivants depuis l'an II).

(110) La publication est fondée sous le titre de *Journal polytechnique ou Bulletin du travail fait à l'école centrale des travaux publiés* en germinal an III ; elle devient *Journal polytechnique ou Bulletin du travail fait à cette école*, en floréal an III ; elle s'interrompt en l'an VIII et reparait en 1810 (B.N., R 5679). « L'Essai sur les lois de la population et de la mortalité en France » par DEMONFERRAND figure dans le *Journal* de 1838, pp. 249-309.

(111) *Annuaire de la République française... présenté par le bureau des longitudes*, un volume in-18 par an, an V 1^{re} année, B.N., V 21601 (1- sq) ; statistiques sur la population rurale et urbaine de l'an VI à l'an XII.

(112) O'REILLY R., et BARBIER-VEMARS J.-N., *Annales des arts et manufactures, ou Mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant les arts, les manufactures, l'agriculture et le commerce*, Paris, impr. des Annales, an VIII-1818, 56 vol. in-8° (B.N., V 26073-26129).

le public médical reparaît en vendémiaire an IX le vieux *Journal de médecine, de chirurgie, de pharmacie*, interrompu en août 1793. Comme dans l'*Annuaire météorologique*, on y trouve traditionnellement à côté des examens cliniques, les relevés de températures et de pluviosité, des statistiques sur les épidémies, la mortalité hospitalière, la géographie médicale. C'est aussi la bio-géographie que se propose d'explorer un peu plus tard le *Journal de botanique appliquée...* (113). Enfin les milieux de l'architecture, de l'urbanisme, des Ponts ont aussi leurs périodiques, où se présente, le cas échéant, un autre versant de la statistique locale ; sans parler d'innombrables almanachs à l'usage des négociants où les données sont plus ou moins élaborées (114).

Cependant, dès la Révolution, des journaux de contenu plus économique diffusent sur l'initiative gouvernementale fragments et synthèses issues de la statistique officielle. Au premier rang d'ancienneté, la *Feuille du cultivateur*, fondée en octobre 1790 ; animée depuis la Convention par J.B. Dubois, Lefebvre, Parmentier, et la Commission d'agriculture et des arts, puis en l'an XII par E. Calvel, elle publie des résumés des *Descriptions abrégées* (par exemple celle du Gers) et des comptes rendus des topographies médicales, météorologiques et géographiques (115). Le *Journal d'agriculture...* de Borelly donne à la *Feuille* un écho supplémentaire en reproduisant avec son accord certains de ses articles (116). La même Commission (officielle) d'agriculture et des arts inspire un autre ouvrage périodique le *Journal des arts et manufactures* et lui

(113) *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, Paris, vendémiaire an IX-1817 (B.N., 8° T 33 19, incomplet). *Annuaire météorologique pour l'an X (1809) à l'usage des agriculteurs, des médecins, des marins, etc...* par J.B. LAMARCK... Paris, chez l'auteur, in-8° (B.N., R 12782 - 12786, incomplet). *Journal de botanique appliquée à l'agriculture, à la pharmacie, à la médecine et aux arts* (1813-1814), Paris, au bureau du journal, 1813-1814, 4 tomes en 3 vol. in-8° (B.N., S 13309-13312).

(114) Voir le *Journal des bâtiments civils et des arts. Par une société d'entrepreneurs*, (Paris), impr. du journal, depuis l'an IX in 8° (B.N., V 22247-22261); *Annuaire des Ponts-et-Chaussée, ports maritimes, architecture civile hydraulique et géométrique pour l'an XIII-1804*, Paris, 1^{re} édition, in-8° (B.N., V 30394). *Le Recueil polytechnique des ponts-et-chaussées, canaux de navigation, ports maritimes, dessèchement des marais, agriculture, manufactures et arts mécaniques, et almanach général des constructions civiles de France*, (s.l.n.d.) in-4° (B.N., V 16992). *L'Almanach du commerce de Paris, des départements de l'empire français et des principales villes de l'Europe*, Paris, 1806, impr. Valade, in-8°, 798 p. (renseignements statistiques).

(115) DUBOIS, LEFEBVRE, PARMENTIER, *Feuille du Cultivateur*, Paris, impr. de la feuille du cultivateur, depuis le 6 octobre 1790 (B.N., S 4626 sq.). Depuis l'an XII, le journal est dirigé par Etienne Calvel (B.N., S 27076-27077). Dubois a rédigé une introduction à la deuxième édition, augmentée d'une table (B.N., S 4625).

(116) BORELLY, *Journal d'agriculture et d'économie rurale*, Paris, impr. du journal de l'instruction publique, an III, 7 vol, in-8° (B.N., S 19586).

confie, on l'a vu, le bilan des tableaux envoyés par les districts sur l'enquête de messidor an II (117).

L'effort le plus méconnu (mais si fécond que la bibliographie en assure plus bas le dépouillement complet) reste à partir de l'an III celui de l'Agence des mines dans son *Journal...* (118). Le rédacteur en chef, Ch. E. Coquebert de Montbret, deviendra chef du bureau de statistique après l'élimination d'A. de Ferrière et E. Duvillard. On lui doit l'orientation descriptive, partiellement économique et géographique du périodique. A ce titre, paraissent les comptes rendus de grands ouvrages économiques, les mémoires communiqués par les maîtres de forges, les rapports des inspecteurs des mines sur les établissements soumis à leur contrôle avec une analyse qui déborde largement la géologie, s'intéresse aux matières premières, aux aires de vente, à la main-d'œuvre, aux comptes d'exploitation. Lorsque le *Journal des Mines* suspend ses livraisons entre Directoire et Consulat, Chaptal en ordonne la reprise durant le deuxième semestre de l'an IX ; il entend lui faire partager l'œuvre statistique de son ministère et le périodique prend des engagements précis. « Le grand et important travail de la description minéralogique de la France sera continué en suivant l'ordre de la division administrative par départements... Le conseil s'occupe d'en rédiger de nouvelles d'après les renseignements qu'il possède et ceux qu'il reçoit des ingénieurs en mission et de ses autres correspondants » (119). L'équipe permanente du *Journal* comprend l'ingénieur Brochant, membre de la Société philomatique, et le célèbre cristallographe Haüy, membre de l'Institut, pour la minéralogie, la géologie et la géographie physique ; d'autres spécialistes, A. Baillet, J.-L. Tremery, N.-L. Vauquelin, H.V. Collet-Descostils, concourent aux parties industrielles, chimiques... Le *Journal des Mines* est un trait d'union spécialement efficace entre le domaine fermé de la profession et les points de vue généraux de l'économie.

(117) *Journal des arts et manufactures*, publié sous la direction de la commission exécutive d'agriculture et des arts, Paris, impr. du journal, an III-V, 3 vol. in-8° (B.N., V 26200-26202).

(118) *Journal des Mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines et sur les sciences et les arts qui s'y rapportent*, publié par l'agence des mines sous la direction de Ch. E. COQUEBERT de MONTBRET, Paris, in-8°, premier numéro en vendémiaire an III, suspendu de ventôse an VII à germinal an IX, (B.N., S 20011).

(119) *Journal des Mines*, t. X, programme pp. 1 - XII. Chaptal se réfère à l'arrêté du conseil des mines relatif à la publication d'une notice des richesses minérales de la République française par ordre de départements, du 1^{er} thermidor an IV, signé de F.P.N. Gillet, Lefebvre et Lelièvre. Cet arrêté est publié au tome IV du journal, n° XXIII, thermidor an IV, pp. 37-38.

Plusieurs séries de périodiques épaulent directement enfin, depuis l'an X, la publication des volumes départementaux.

La *Bibliothèque commerciale* de J. Peuchet est inaugurée en germinal an X. Cette revue trimestrielle tire sa matière des mémoires des préfets, comme l'auteur le signale lui-même dans son ouvrage de 1805 (120). La revue reproduit aussi des fragments de livres ; par exemple le tome III de la 3^e souscription publie des extraits de Sismondi (*De la Richesse commerciale*) ; enfin les informations pour le négoce, les pétitions des chambres et des consulats, la législation économique abondent ; les dernières souscriptions, la 6^e notamment, sont plus pauvres de statistique.

Les *Annales de statistique* lancées un mois plus tard par Ballois restent au contraire fidèles jusqu'à leur disparition en prairial an XII et malgré de légères modifications de titre, au projet initial (121). Le périodique se propose trois rubriques générales : 1) les mémoires départementaux des préfets, expressément promis par Chaptal qui écrit à la rédaction le 21 ventôse an X : « je donne ordre à mon bureau de statistique de vous communiquer les faits et les renseignements qui lui parviennent et je l'autorise à vous adresser ce que je ferai publier » ; 2) la théorie de la statistique à travers les ouvrages français et les traductions d'ouvrages étrangers ; 3) les mélanges, notes courtes, mises au point, rectifications des préfets et la statistique étrangère que rapportent des

(120) PEUCHET J., *Bibliothèque commerciale, ouvrage destiné à répandre les connaissances relatives au Commerce, à la navigation et aux divers Etablissements qui ont l'un et l'autre pour objets*, Paris, F. Buisson, an X-an XIII, in-8° (B.N., V 49415 - 49423), 9 vol. pour les trois premières souscriptions. Titre légèrement modifié à partir de la 4^e souscription (...*les connaissances relatives au commerce, à la navigation, au droit et à la jurisprudence du commerce, à la statistique et à l'économie politique, dans leur rapport avec le commerce et l'industrie*) 6 vol. in-8° de l'an XIII à 1815 (B.N., V 49424-49429).

(121) Les *Annales de statistique* ont changé de titre plusieurs fois. Tome I : *Annales de statistique ou journal général d'économie politique, industrielle et commerciale, de géographie, d'histoire naturelle, d'agriculture, de physique, d'hygiène et de littérature*, Paris, Valade, floréal-prairial an X, in-8° (B.N., 8° Lc 17 1). Tomes II à VI : *Annales de statistique, ouvrage spécialement destiné à présenter le tableau réel de la France, sous le rapport de l'étendue et de la division du territoire ; de la population ; des productions, de l'état de la littérature... de l'industrie ; du commerce et de ses moyens ; de la navigation marchande ; des revenus de l'Etat ; des forces de terre et de mer, etc...* Par L.J.P. BALLOIS, Paris, Valade, in-8°, messidor an X - messidor an XI (B.N., 8° Lc 17, 2). Tomes VII et VIII : *Annales de statistique française et étrangère rédigées par une société de gens de lettres*, Paris, Valade, in-8°, vendémiaire à ventôse an XII, (B.N., 8° Lc 17 3). Tome IX : *Annales de statistique, rédigées par Alex de FERRIERE, chef du bureau de statistique au ministère de l'intérieur*, Paris, Valade, in-8°, germinal-prairial an XII (B.N., 8° Lc 17 4 ; *British Museum*, PP 3885). Beaucoup de renseignements sur les intentions des rédacteurs dans l'introduction et les pièces liminaires, notamment, p. X, la lettre de Chaptal autorisant la publication de la statistique préfectorale ; pp. XI-XLII, l'histoire de la statistique, anonyme, en réalité écrite par de Ferrière (voir t. II, p. 267) ; pp. XLIV - LVI, l'exposé du plan de l'ouvrage.

commissaires, ambassadeurs ou voyageurs français. Cet ouvrage pionnier à bien des égards (on y trouve, me semble-t-il, les premières courbes météorologiques françaises au tome III dans le hors-texte de J.B. Lamarck) a souffert de la mort de Ballois qui lui avait donné ses vastes ambitions primitives. A. de Ferrière, son successeur, est plus soucieux de ménager simplement un outil de diffusion pour les mémoires préfectoraux. C'est l'idée qui l'anime lorsqu'il lance en l'an XII ses deux séries de *l'Analyse de la statistique générale* et des *Archives statistiques* (122) ; elles publient respectivement des résumés et des extraits des grands in folio impériaux. Mais l'entreprise ne fait pas long feu, les *Archives* disparaissent au bout de trois volumes, il est vrai fort copieux, et *l'Analyse* après sept livraisons consacrées l'une au discours préliminaire et les autres aux premiers départements de la série in f°.

Les publications provinciales comportent, outre les recueils des sociétés savantes, des périodiques suggérés par François de Neufchâteau et qui résistent mieux, car les secrétaires généraux de préfecture s'en occupent avec assiduité. Certes, les beaux jours des annuaires statistiques départementaux se situent entre l'an VIII et l'an XIII ; l'amaigrissement des données chiffrées se fait ensuite souvent spectaculaire, mais une tradition se maintient au moins sur le chapitre démographique, quelquefois commercial (mouvement des ports, prix des denrées) et historique (statistique rétrospective). Ce vaste gisement de sources, en attente de prospecteurs critiques, appelle une première reconnaissance à travers la collection de tous les annuaires et périodiques de la Bibliothèque nationale. Celle-ci souffre d'un léger déficit de titres et de lacunes bien plus sérieuses au niveau des livraisons annuelles. Les bibliothèques municipales et les archives départementales ajouteront sûrement quelque chose à ce premier guide pourtant imposant : après élimination d'une énorme masse de périodiques dépourvus de données statistiques, 148 publications peuvent être retenues d'ores et déjà, sans compter les Mémoires des sociétés savantes. Presque tous les départements en comportent, certains vont jusqu'à deux ou trois titres simultanés, mais la qualité des *Annuaire*s du Bas-Rhin (S. Bottin) ou du Nord est rarement égalée (123).

(122) A. de FERRIERE, *Analyse de la statistique générale de la France, publiée sous l'autorisation du ministre de l'intérieur*, Paris, A. Bailleul, an XII, (B.N., 8° L 31 11). Il existe une édition in-f°. - A. de FERRIERE, *Archives statistiques de la France*, Paris, messidor an XII-nivôse an XIII, 7 livraisons en 3 vol. in-8° (B.N., 8° Lc 17 6).

(123) L'analyse sommaire des périodiques statistiques provinciaux conservés à la

Une littérature économique si variée provoque nécessairement la réflexion critique des lecteurs et des praticiens, elle suscite une correspondance avec les rédacteurs que les journaux évoquent dans chaque livraison. Les membres du bureau de statistique y ont puisé, comme dans la correspondance des préfets elle-même, une bonne part de leur inspiration. De là un raffinement progressif du contenu des questions et réponses.

V. L'énoncé des connaissances.

L'épistémologie statistique ne tardera pas à faire de la période post-révolutionnaire un de ses domaines préférés ; il est en effet passionnant de suivre les difficultés d'une génération dont les systèmes de classification sociaux et économiques se sont effondrés depuis 1789, et de mesurer son effort pour retrouver le rangement adéquat de ses observations.

Illustrons d'un mot ce propos avec l'ouvrage de Brisson que J. Peuchet et P.G. Chanlaire ont utilisé. L'auteur écrit, dans le vieux monde de l'Ancien Régime, en 1770, des *Mémoires historiques et économiques sur le Beaujolais ou Recherches et observations sur les princes de Beaujeu, la noblesse, l'histoire naturelle et les principales branches d'agriculture, de commerce et d'industrie du Beaujolais* (124). Insolite à nos yeux, l'ordre des sujets obéit en réalité à un principe explicatif : celui de la société féodale, puis seigneuriale qui a fait la province de Beaujolais. L'histoire des princes de Beaujeu donne la clé du découpage régional ; l'histoire de la noblesse, de ses prérogatives et prélèvements, entre en partage avec l'histoire naturelle pour rendre compte du produit agricole, commercial et industriel ; il est aisé de voir par exemple que la circulation marchande dépend à la fois de la longueur des routes et du nombre des péages seigneuriaux, etc... Bref, le classement des objets de la statistique a des rapports avec celui des hommes dans la société ; après la destruction de l'Ancien Régime, il doit être refait, les modèles anciens posent autant de problèmes qu'ils en résolvent, bien que plusieurs préfets s'en soient recommandés (125).

Bibliothèque nationale a été entreprise par M^{lle} Cl. A. Will.

(124) L'ouvrage de Brisson est publié chez V. Reguilliat, Avignon-Lyon, 1770, in-8° (B.N., 8° Lk 2 261).

(125) Ainsi le préfet de la Charente reconnaît sa dette envers Munier (*Arch. nat.*, F 20 172, lettre du 15 nivôse an IX).

Cette raison explique sans doute que la perfection ait été vite reconquise après l'événement dans les enquêtes spécialisées. Les statistiques et nomenclatures du lexique agricole en relation avec les pratiques culturelles sont devenues routine dès l'an IV. La monographie d'établissement industriel est parfaitement au point depuis l'an IV et comprend la localisation des matières premières, les techniques de traitements, la main-d'œuvre, le produit de l'activité, les aires de vente, les coûts et bénéfices (126).

Au contraire, il existe beaucoup de flottement dans la méthode des descriptions départementales. Dans sa contribution au concours de la Société d'agriculture de la Seine, Dralet constate : « la signification du mot *décrire* n'étant limitée par aucun modicatif, une topographie en général doit faire connaître le pays qui en est l'objet sous tous ses rapports ». Comme il y eut naguère en matière d'histoire les partisans de la « résurrection intégrale » du passé, de l'histoire totale, c'est ici celle de l'espace statistique intégral, Dralet parle d'ailleurs du cadre le plus « spacieux » possible. Cette ambition de totalité engendre, en dehors des problèmes de collecte, de graves difficultés d'exposition. Du moins l'objectif est-il bien perçu. « J'ai cru, poursuit Dralet, devoir placer les objets et les enchaîner de manière à ce que les premiers servissent d'introduction à la connaissance de ceux qui les suivent » (127). En un mot, l'emboîtement des antécédents constants restituera des séquences explicatives et peut-être génétiques. La topographie statistique bien disposée contient un modèle économique implicite, le statisticien est le Vaucanson de sa société.

Mais ses « automates » vont demeurer longtemps imparfaits. Tantôt la matière observable est laissée au hasard, ou peut être rangée selon un ordre si subtil qu'il échappe. Ainsi, lorsqu'il invite à publier des annuaires, François de Neufchâteau recommande successivement des notions géographiques, la notice des autorités constituées, les traits de vertu recueillis dans le département, l'état de l'instruction publique, de l'agriculture..., la population va figurer entre les produits de

(126) La *Feuille du Cultivateur* a publié des enquêtes de ce genre pour la Gironde (ventôse an IV), le Lot-et-Garonne (thermidor an IV) ; voir encore la même année les études plus succinctes sur le district de Charleville, la Meurthe, les Vosges, etc. Pour des exemples de monographies d'entreprises qui sont des modèles du genre, voir la bibliographie, n° 545 (an VI) et n° 383 (1815).

(127) DRALET, *Plan détaillé de topographie...*, an IX, p. 5 et 7. Dans les tables de la *Feuille du cultivateur*, trois notions interchangeables : topographie, état, situation.

l'industrie et les poids et mesures (128). Tantôt les rubriques souhaitées sont très infidèles à l'ambition de totalité. La circulaire du 26 germinal an VII concerne seulement l'agriculture, les fabriques, les emblavures possibles et les mœurs (129). Longtemps l'incertitude de l'autorité laisse les statisticiens en liberté.

Ceux-ci se donnent un fonds commun. D'abord la topographie, proche de notre géographie physique régionale, puis l'agriculture et l'industrie ; l'ordre est quelque fois renversé entre ces deux branches d'activité, ailleurs l'industrie — assez souvent un simple artisanat — est traitée avec le commerce ; au contraire, dans l'Aveyron, Monteil, professeur à l'école centrale, lui fait une grande place aux côtés des établissements publics (130). Les plus fortes différences affectent l'importance et la place du chapitre démographique : les préfets de la Corrèze et des Vosges l'omettent complètement, la description du Gard le place entre les ressources et le commerce, celle du Cher l'approche de l'instruction et des arts (131). Finalement l'effort le plus concerté vient de la Société d'agriculture du Gers et de Dralet, l'un des membres couronné à Paris pour le meilleur plan de topographie (132).

Les questions posées dans le Gers appartiennent à seize rubriques ; de son côté Dralet en distingue une trentaine en quatre chapitres. Dans les deux cas, le projet présente d'abord — implicitement — les facteurs de la production économique dans une perspective obscurément physiocratique : le sol, ses propriétés naturelles, la population occupent par exemple, chez Dralet les onze premières pages de questions. Puis vient le produit agricole : c'est le cœur du « modèle » économique, avec trente-quatre pages de questions. L'industrie emplit tout

(128) FRANÇOIS de NEUFCHATEAU, N.L., « Analyse des annuaires statistiques du département du Bas-Rhin pour les années 7, 8 et 9 lue à la société d'agriculture de Paris, le 14 germinal an X », *Annales de statistique*, t. I, an X, in-8°, pp. 227-360. Voir la page 230.

(129) *Arch. nat.*, F 1 A 23, lettre de François de Neufchâteau, reprise dans la *Feuille du Cultivateur*, t. VIII, 17 floréal n° 46, pp. 269-270.

(130) Département de l'Aveyron. Le travail de Monteil est imprimé en l'an X (Bibliographie n° 89).

(131) *Arch. nat.*, F 20 175, mémoire de J.-J. Verneilh-Puyraseau sur la Corrèze (25 pluviôse an IX), 4 chapitres : topographie, industrie, agriculture, contributions. F 20 272, mémoire du préfet Desgouttes sur les Vosges (28 nivôse an IX), 5 chapitres : description, produits naturels, arts et industrie, établissements publics, instruction. F 20 189, département du Gard, description de Grangent, 18 brumaire an VIII, 5 rubriques : histoire de Nîmes, topographie, ressources, population, commerce. F 20 174, description du Cher (28 floréal an IX), 7 chapitres : topographie, agriculture, commerce, routes et navigation, population, mœurs, instruction et beaux-arts.

(132) Voir DRALET, *op. cit.*, et d'autre part les « Questions auxquelles sont invités de répondre les Membres et Correspondans de la Société libre d'Agriculture de ce Département », *Feuille du Cultivateur*, t. VII, 17 fructidor an VI, pp. 327-328.

juste ensuite sept pages de rubriques ; il faut retenir, pour leurs parentés avec les sciences naturelles, les césures internes qui articulent ce chapitre : les matières minérales, végétales, animales. De tels emprunts trahissent une pauvreté conceptuelle compréhensible à la naissance du travail industriel ; ce découpage a connu d'ailleurs une exceptionnelle longévité dans la statistique française. En regard des chapitres précédents, le commerce, avec un questionnaire de huit pages, fait piètre figure chez Dralet qui aborde sans conviction et dans l'écartèlement du désordre, transports et réseau de communication, importation, exportation, balance commerciale, foires et marchés... Enfin la Société d'agriculture du Gers ajoute à Dralet une statistique sociale : instruction publique, médecine, puis elle termine sur une perspective cinétique qui noue le passé (l'histoire) et l'avenir (les vues d'utilité). En suggérant ainsi d'accrocher au stock d'information le flux des données périodiques, ce modèle anticipe sur une idée féconde de Chaptal et nous conduit à l'enquête comparative 1789 - an IX, aux grands mémoires impériaux.

La liaison avec les recherches précédentes est assurée par J. Peuchet que le ministre a chargé d'une nouvelle exploration méthodologique. On sait qu'elle aboutit à l'*Essai d'une statistique générale*, largement répandu en l'an IX dans les départements. Le Plan revendique un « ordre raisonné », mais présente peu d'innovations : successivement le territoire (divisions politiques, physiques, agricoles), la population (et ses rapports avec le territoire, donc la densité), les productions agricoles (combinaison des facteurs précédents), l'industrie, le commerce, la navigation. Les deux dernières rubriques ouvertement consacrées aux aspects visibles de la puissance étatique (revenus publics, forces armées) ajoutent tout juste à ce projet la griffe de l'époque consulaire. J. Peuchet est plus suggestif lorsqu'il évoque, in fine, un système de double collecte auprès des préfets, puis — indépendamment d'eux et pour vérifier leurs dires — auprès des grands services spécialisés : Ponts-et-Chaussées, Eaux-et Forêts, régie des domaines, services municipaux. En un mot, l'auteur prend la voie des questions-tests de nos enquêtes contemporaines.

Plus généralement, l'auteur a bien senti se constituer une science neuve qui demanderait d'autres méthodes et aptitudes que les disciplines établies, et il dénonce cette « fausse doctrine qu'avec un peu de lecture on peut être à la fois habile administrateur, physicien distingué et juge également

capable » (133). Enfin Jacques Peuchet recherche les limites de ce nouvel objet. Dans la nébuleuse épistémologique du temps, où git le noyau dur de la statistique future ? L'auteur l'a découvert lorsqu'il revient en 1803 sur son *Essai* de l'an IX : « C'est le seul où... tous les résultats alors connus... soient présentés sans anticipations étrangères sur l'histoire naturelle, sur celle des mœurs, des antiquités comme l'ont fait... ceux qui écrivent sur la même matière » (134). Grâce à lui la coupure s'amorce donc avec les sciences de la nature, avec la sociologie morale, avec l'histoire ; elle le force dans son grand traité de 1803 à réinventer des systèmes de classification, par exemple la ventilation des industries selon les sources d'énergie consommée (feu, eau, main de l'homme), à mieux rendre compte des situations évolutives ; on trouvera chez lui de fines observations sur le vocabulaire économique, sur la manufacture entre autres, qui désignait autrefois « le travail qui opère », parfois « l'objet produit », et devient « le lieu où l'on travaille », « l'établissement » (135).

La circulaire de Chaptal annexée aux tableaux de la grande enquête comparative systématise ces enseignements et recherche l'unité de la collecte, l'homogénéité des sources (propriétaires, négociants, médecins, professeurs, sociétés savantes ; on a vu que le ministre avait été obéi). Les questions et les tableaux relatifs aux cinq grands chapitres ont été diffusés plusieurs fois, notamment par Ballois dans les *Annales* (136), et l'étude administrative nous a donné l'occasion de réfléchir sur l'ampleur du travail. Ambition démesurée ? Sans doute lorsqu'on veut s'arrêter à la lettre, sans comprendre que le ministre propose une démarche de pensée, des procédures de classement ; il ajoute de surcroît : « je saurai bien moins mauvais gré à celui qui ne répondrait pas qu'à celui qui me répondrait par des généralités ou par des faits dont il ne serait pas bien certain. Le silence vaut mille fois mieux que l'erreur ». Le ministre fut-il entendu ?

Le « droit au silence » qu'il reconnaissait aux autorités est couramment évoqué dans les départements étrangers. Le préfet de la Dyle déplore que les Autrichiens aient emporté les archives ; dans le département des Forêts, la méfiance est

(133) HERBIN, PEUCHET, etc... *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, ...1803, t. I, p. VII.

(134) *Ibidem*, p. L.

(135) *Ibidem*, t. II, p. 70 à 85.

(136) Sous le titre « Théorie de la statistique » dans les *Annales de Statistique*, t. I, pp. 130-193.

telle que les habitants ne font aucune réponse aux questions ; au département de Jemappes, il faut déplacer les bornes de l'enquête pour tenter d'utiliser le matériel laissé par les vieilles administrations (137). Plus souvent, les préfets se modèlent sur le plan gouvernemental. Lorsqu'ils retranchent quelque chose, c'est, comme dans le département des Forêts, le chapitre III (mœurs, habitudes, moyens d'existence) qui est partiellement couvert par la statistique régulière des prix. Quand ils ajoutent des rubriques, la fiscalité vient en tête des nouveautés : ainsi le Jura, le Maine-et-Loire, l'Orne (138).

Mais il existe des francs-tireurs tels que le préfet Claude-François-Etienne Dupin, dans les Deux-Sèvres ; chez lui, la curiosité l'emporte sur l'ordre de la pensée. Opérons un rangement grossier dans son travail, une classification se dessine qui pose au premier plan la démographie quantitative et qualitative, puis l'agriculture, l'industrie, le commerce, sans parler d'un résidu consacré pêle-mêle aux établissements publics, à l'état militaire, aux fêtes et cérémonies, aux fouilles et découvertes. C'est la base topographique qui manque le plus, tandis que les données qui transitent par routine dans les bureaux de la préfecture sont retenues ; des plans développés sur ce modèle sont plus fréquents pour les suppléments annuels que pour les grands mémoires, le département de l'Escaut en fournit l'exemple (139).

Enfin les *Annuaire*s, moins destinés aux administrateurs qu'au public cultivé, prennent davantage de liberté avec le plan-modèle du ministre, bien que de Ferrière ait fait tenir des projets voisins aux rédacteurs (140). En réalité, les périodiques départementaux, outre une forte partie géographique, infléchissent leur contenu statistique vers les données politiques, historiques et culturelles. Voyez comment, par exemple, le « Plan d'une description générale des départements du Rhin » de Koch, le mémoire publié par l'*Almanach* de la Dyle, l'*Annuaire* de Fargès-Méricourt dans le Bas-Rhin, répondent à l'attente d'un public formé aux humanités et belles-lettres par les collèges d'Ancien Régime, et qui ne souffre au plus,

(137) *Arch. nat.*, Dyle, F 20 140, lettre du 15 fructidor an IX ; Forêts, F 20 141, lettre du préfet Lacoste en 1806 ; Jemappes, F 20 142, statistique de l'an X ; *Forêts* F 20 141, questionnaire imprimé de 25 p. in f° (1812).

(138) Jura, F 20 202, 2, 6 chapitres ; Maine-et-Loire, F 20 214, plan en 12 chapitres qui réintroduit des notes historiques et même l'état de l'esprit public ; Orne, *Annuaire* statistique de L.-F. Dubois.

(139) Voir une analyse détaillée des Deux-Sèvres à la bibliographie n° 671. Escaut, *Arch. nat.*, F 20 184, supplément annuel an XIII.

(140) A. de FERRIÈRE, « Des annuaires des départements », *Annales de statistique*,

comme Henri Beyle, merveilleux témoin du temps, que la statistique « morale ». J.B.J. Lamoureux publie en l'an XI un « Mémoire pour servir à l'histoire littéraire du département de la Meurthe ou Tableau statistique du progrès des sciences, des lettres et des arts dans ce département depuis 1789 jusqu'en l'an XI » (141) ; par ses appels explicites au bagage de l'honnête homme, l'ouvrage se ménage sans doute le plus vaste des publics, mais c'est également par de telles marges sémantiques que la notion de statistique élargit son droit de cité à l'ensemble des lecteurs. Ainsi l'idée qu'il peut exister une topographie des faits culturels et sociaux, par conséquent une géographie préalable aux événements et au récit de l'histoire, procède tout naturellement des mémoires et des annuaires départementaux. Le triomphe durable de Chaptal retentit encore un siècle après lorsque Vidal de la Blache ouvre en 1903 l'*Histoire* d'Ernest Lavisse par un *Tableau de la Géographie de la France*.

VI. Le déclin provisoire de la statistique régionale.

Dans ces conditions, il reste à comprendre l'effacement temporaire de la statistique départementale après 1804.

L'évolution du régime consulaire vers l'Empire, consacrée par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) et par le plébiscite du mois suivant, accentue le volontarisme politique et l'ambition d'une administration plus puissante. A terme, l'incompatibilité est certaine avec le mode de collaboration que François de Neufchâteau et Chaptal avaient voulu établir entre les préfets et les sociétés savantes, les notables, les personnes instruites. D'ailleurs parmi les ingénieurs, les médecins, les professeurs, combien de voltairiens, de libéraux, « d'idéologues », déçus par le nouvel ordre politique ? Certainement Chaptal lui-même, à qui le pouvoir retire dès mars 1802 la censure théâtrale parce que le ministre la rendait, de son plein gré, inefficace, un Chaptal que tout irritera sous

t. II, p. 264 sq., notamment p. 273, « Plan d'annuaire ». Seule différence appréciable avec les mémoires en cinq chapitres, la conclusion de l'enquête par l'instruction publique et les beaux-arts. Selon l'auteur, les meilleures publications sont, jusque-là, le Bas-Rhin, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Oise, l'Isère, la Nièvre.

(141) KOCH, « Plan d'une description générale des départements du Rhin », *Annales de statistique*, t. IX, pp. 150-154, quatre parties : historique, géographique et physique, politique et économique, littéraire ; DYLE, voir F 20 140, le mémoire publié dans l'Almanach (an X), deux parties : topographie et histoire, administration ; Bas-Rhin, l'Annuaire de P.J. Fargès-Méricourt (Bibliographie n° 544) comprend quatre chapitres : histoire, statistique, nomenclature, observations météorologiques. Meurthe, voir l'ouvrage de J.-B.-J. Lamoureux, n° 409 de la Bibliographie.

l'Empire, la politique économique, le blocus, la cour impériale : « une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance », dit-il, lui pour qui tous les libéralismes sont liés (142).

Nul doute au contraire pour le personnel impérial bien pensant que la statistique doit redevenir affaire strictement officielle. Le succès qu'elle remporte à travers des milieux étendus rend chacun conscient du poids des nouveaux savoirs économiques et sociaux. D.F. Donnant en montre les conséquences avec un mélange de finesse sociologique et de naïveté politique bien rare à la fin de sa *Théorie élémentaire* (1805) : « La culture de la statistique ne peut manquer d'avoir une heureuse influence sur la tranquillité future de l'Europe », écrit-il en démontrant que les princes mieux informés des forces démographiques ou économiques ne seraient pas entrés en guerre ; ainsi la statistique est un outil diplomatique et militaire. En politique intérieure, l'auteur s'ingénie à détailler l'utilité qu'elle présente pour les particuliers : elle éclaire l'individu sur la nécessité de l'ordre, rectifie les opinions fausses sur l'égalité sociale, protège des têtes chaudes et des novateurs, avertit de la complexité du réel, rend des services aux négociants et aux spéculateurs (143). Bref, il existe un bon emploi de la statistique dans la société libérale ; mais comment ne pas sentir que son usage peut se retourner contre le gouvernement, alimenter par exemple l'opposition au blocus après 1806 ?

Aussi, depuis que le ministre savant démissionne en juillet 1804 pour céder la place au ministre diplomate, Champagny, l'attitude délibérée des autorités se porte à arrêter l'impression et la diffusion des mémoires départementaux auprès du public, alors même qu'elles continuent d'en rassembler la matière pour leur usage interne jusqu'en 1812. Les seules publications officielles qu'on puisse citer à l'apogée du régime sont des *Comptes rendus* que le ministre Montalivet établit pour l'ensemble du pays en 1809 et 1813 (144).

(142) CHAPTAL, *De l'industrie française*, Paris, Renouard, 1819, 2 vol., t. I, p. XXVII : « J'ai constamment laissé à la fabrication toute sa liberté ». Voir encore ce jugement sur le bilan des événements : « Ces nobles et beaux rapports que nous entretenions avec tous les peuples n'existent presque plus et il n'y a que le temps et une courageuse persévérance qui puissent les rétablir ».

(143) D.-F. DONNANT, *Théorie élémentaire de la statistique*, Paris, Oubré, 1805, in-8°, XXX-96 p. (B.N., G 9425), pp. 72-81.

(144) BACHASSON de MONTALIVET, J.-P., *Exposé de la situation de l'Empire français présenté par S. Exc. le ministre de l'intérieur au Corps législatif, le 12 décembre 1809*, Paris, Impr. nationale, in-4°, 29 p. (B.N., 4° Lb 44 509). Id., *Exposé de la situation de l'Empire présenté au Corps législatif dans sa séance du 25 février 1813 par le Cte de Montalivet...* (tableaux annexés à l'exposé), Paris, Impr. impériale, 1813, 2 parties en 1 vol. in-4° (B.N., 4° Lb 44 575).

A l'ombre de ces vastes enjeux politiques, un autre combat s'anime, sans rapport avec le premier ; il oppose des hommes attachés à faire triompher en même temps leur définition de la statistique et leur propre carrière. Le vainqueur bénéficie d'un arbitrage gouvernemental défavorable (pour des raisons bien à lui, on le sait) aux entreprises que Chaptal a laissées lors de son départ.

L'attaque est menée par Emmanuel Duvillard, mathématicien, longtemps employé au ministère des Finances ; elle vise A. de Ferrière, le statisticien homme de lettres qui dirige avec zèle le service naguère fondé par Lucien Bonaparte, cet autre suspect aux yeux de l'empereur. Entre les deux hommes existe une divergence de formation, des idées opposées sur la statistique, une compétition de carrière puisque Duvillard ne cesse de postuler un emploi qu'il obtient lorsque triomphent ses idées.

En effet, la crise de 1804 reflète également le combat de l'arithmétique politique à l'anglaise contre les topographies descriptives inspirées par l'école allemande. Entre les deux thèses, la querelle était dans l'air depuis quelques années. En 1803 déjà, Peuchet reprochait à D.F. Donnant d'avoir introduit les méthodes anglaises en publiant W. Playfair : n'y voit-on pas des cercles « dont les rapports de diamètres sont entre eux... (comme) les forces respectives de chaque Etat » ? C'est une mauvaise humeur injuste contre les procédés graphiques ; mais l'auteur croyait avoir aperçu derrière eux un danger plus profond, il ajoutait : « Cette nouveauté ne peut rien ajouter à la statistique ; l'on a jamais vu que l'application inusitée des méthodes d'une science à une autre en ait avancé les progrès. Ces tours de force peuvent en imposer ou amuser les esprits qui aiment les formules symboliques, mais ne peuvent que déplaire à ceux qui veulent une instruction solide et claire... On n'a rien appris de plus quand on a traduit en langage algébrique un résultat sur lequel personne n'est d'accord ; c'est là un charlatanisme ou un ridicule dont la véritable science ne peut s'accommoder » (145).

(145) W. PLAYFAIR, voir les deux ouvrages cités plus haut : *Tableaux d'arithmétique linéaire...* (1789), et les *Elémens de statistique...* (an XI) ; HERBIN, PEUCHET, *op. cit.*, 1803, t. I, pp. LVIII-LIX, imprime (sous la plume de J. Peuchet) la critique évoquée dans le texte. Le paragraphe suivant est important aussi : « Nous ferons la même réflexion sur l'idée d'introduire dans l'Economie politique les formules algébriques et les calculs de la géométrie ; il ne peut résulter que plus d'obscurité de cette méthode étrangère à la science ; on croit la rendre plus certaine, on ne la rend que plus difficile à comprendre. Ce ne sont pas les conséquences qui embarrassent en Economie politique, ce sont les principes que tous les calculs du monde ne peuvent rendre justes s'ils sont faux ou mal établis ».

Duvillard se range parmi les « algébristes ». Sa note du 11 août 1805, son mémoire sur les travaux du bureau le 13 janvier 1806, ses rapports de la fin janvier montrent que l'accumulation des faits n'est rien si le calcul ne vient apprécier leur valeur (146). Et il choisit d'illustrer l'inexactitude des données démographiques puisqu'il achève alors, pour son propre compte, les calculs de sa table de mortalité (147). Mais élargissant ses critiques, il ajoute : « personne dans ce bureau n'a soupçonné que les faits puissent se vérifier les uns par les autres. Cependant tous ont des rapports nécessaires et essentiels entre eux ». Il est vrai que ces tests nécessaires sont plus aisés et plus probants en démographie que dans les autres branches de la comptabilité régionale, mais Duvillard ne soulève guère l'objection et paraît surtout soucieux d'entrer dans la place pour pratiquer cet art « qui exige de profondes études... On ne serait pas aujourd'hui obligé de recommencer à nouveaux frais les travaux sur la statistique si on... avait pu attacher à l'établissement un mathématicien exercé ».

L'argument est bien justifié ; la statistique préfectorale est ambitieuse, la surabondance des objectifs la met en danger de bavardage, l'excès des questions insolubles pousse les préfets à dresser un théâtre de données incontrôlées devant lesquelles Chaptal avait répété qu'il préférerait le silence. Duvillard suggérait des vérifications de bon sens, peu de calculs, mais ses arguments touchent les personnes, exaspèrent le débat. Ainsi A. de Ferrière démissionne le 1^{er} janvier 1806, et son vainqueur fait fonction depuis le 17 de chef du bureau de statistique, 1^{re} section. C'est l'époque sans doute où le statisticien évincé rédige sa défense et déplace maladroitement la dispute en dénonçant l'accumulation de renseignements chiffrés, la manie du compte, « tout sans exception depuis le cours des fleuves jusqu'au nombre des œufs pondus dans l'année » (148). En 1806, deux caricatures de la statistique se dressent par conséquent l'une devant l'autre, et la critique des mémoires départementaux est vite oubliée. C'est une

(146) Sur ces querelles confuses, un travail exhaustif reste à entreprendre grâce aux *Arch. nat.*, F 20 101, notes et rapports de A. de Ferrière et Duvillard ; F 20 103, rapport de Duquesnoy, dossier Testu ; *B.N.*, Nouv. acq. fr. 20577, 20588, notes sur la carrière de Duvillard et rapports sur les problèmes de statistique. L'ouvrage de E. Duvillard est contemporain : *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité à chaque âge et de celle qu'un préservatif tel que la vaccine peut avoir sur la population et la longévité*, Paris, Impr. impériale, 1806, in-4°.

(147) Nous savons aujourd'hui que Duvillard s'est armé d'un énorme outil mathématique pour traiter des données fragiles et dispersées ; cf. W.-J. JONCKHEERE, « La table de mortalité de Duvillard », *Population*, 1965, pp. 865-874.

(148) *Arch. nat.*, F 20 101, « De la statistique et particulièrement de l'opération ordonnée en l'an IX sous le nom de statistique générale de la France ».

épreuve que les historiens et démographes commencent à peine aujourd'hui et dont beaucoup de données, pourtant, peuvent sortir consolidées (149).

Du reste, nulle illusion : Duvillard n'a servi qu'à chasser de Ferrière. Quatre mois plus tard, les deux écoles sont renvoyées dos à dos, le mathématicien reprend un emploi subalterne sous la direction du nouveau chef de bureau, Ch. Et. Coquebert de Montbret. Le gouvernement impérial se soucie peu de méthodes statistiques, il ne se propose pas de construire une science, mais de réunir quelques instruments pour l'action et croit y parvenir aux moindres frais. Les catégories grossières du recensement de 1806 s'opposent aux demandes trop raffinées qui avaient fait l'ambition de l'enquête comparative 1789 - an IX. Coquebert de Montbret, esprit positif, ancien membre du Conseil des poids et mesures et plus récemment directeur des douanes et péages sur le Rhin, vit hors de la querelle épistémologique, tout en gérant de son mieux l'héritage de Chaptal. Mais surtout il organise les enquêtes plus spécialisées que lui demandent les ministres, sur l'industrie et l'agriculture en 1806, la production dans les trois règnes minéraux, végétaux et animaux (1811), l'enquête agricole générale de 1814, enfin il tient à jour avec compétence les statistiques périodiques de toute nature que Montalivet utilise par exemple dans ses ouvrages (150). La disparition du bureau de statistique en 1812 n'est donc en rien un désaveu de son directeur, elle découle simplement de la réorganisation ministérielle.

Bref le jacobinisme impérial n'aime guère reconnaître les contrées naturelles et ces vieux pays d'avant 1789 que ressuscitent plus ou moins les mémoires départementaux. Ainsi le silence officiel tombe sur la statistique régionale, l'ambition de saisir des ensembles humains originaux se perd. Le pouvoir a trouvé d'ailleurs un allié dans la population même. La statistique a trop de liens avec la fiscalité, avec la conscription, pour paraître innocente. En outre, comme tout effort de connaissance sur soi et sur les autres, elle trouble en profondeur et soulève la riposte que méritent l'agression, la dépossession. Additionner des êtres humains ou des produits qui sortent de leurs mains, mesurer des comportements, c'est

(149) Voir l'article de J.-N. Biraben, cité plus haut, p. 372 : « tout bien considéré, les observations chiffrées de cette époque sont généralement bonnes et utilisables même dans le détail à condition de ne pas leur demander une précision qu'elles n'ont pas »...

(150) Voir dans B. GILLE, *op. cit.* pp. 132-147, la richesse stupéfiante des collectes

retirer à chaque chose, à chacun une part d'inimitable. Le gentilhomme du XVIII^e siècle refusait de placer sur son hôtel particulier un numéro d'immeuble qu'il eût assimilé au vulgaire bourgeois, les soldats murmuraient contre les mensurations, les villes contre les dénombrements, le XIX^e siècle répugna aux mesures anthropométriques. La statistique se nourrit des mille petites défaites de ce vieil homme, elle déplace la borne entre nature et culture, personne et société ; elle transfère même des pulsions collectives. Voilà son salut. Au fond, l'affichage des taux d'expansion du produit national nous tient le même langage que Versailles ou le camp du drap d'or. Ainsi l'amour de la petite patrie, les us et coutumes provinciales combattent pour le développement d'une science régionale.

*
**

Au XIX^e siècle, la statistique départementale survit dans les milieux qui l'ont d'abord cultivée : les médecins, les professeurs et les érudits des sociétés de pensée, les grands propriétaires, les voyageurs perspicaces. Elle pousse des surgeons notables dans le Paris du préfet Chabrol sous la Restauration, avant que les publications régulières de la statistique nationale ne la contiennent à nouveau. La puissance des curiosités intellectuelles qu'elle a développées entretient depuis sa survie. Une partie du savoir régional en matière de géographie ou d'histoire lui a ménagé après 1850 une position de repli.

J. Peuchet disait de la statistique qu'elle est la science des forces réelles, et des topographies départementales qu'elles se placent au rang des sciences classiques. La vaste littérature qui s'attaque aujourd'hui à l'économie spatiale, à l'aménagement du territoire, à la comptabilité régionale, renoue avec cette tradition de pensée et ne refuse pas son héritage.

Jean-Claude PERROT.

spécialisées de 1806 à 1815. Elles ont alimenté de nombreuses publications pendant la Restauration : A.-G. BALLIN, *Renseignements statistiques sur Paris et les Départements, recueillis et mis en ordre*, Rouen, P. Périaux, 1823, in-8° (B.N., 8° L 31 17). *Notices statistiques sommaires des départements de la France*, s.l.n.d., in-8° (B.N., L 31 20) ; *Statistique abrégée de la France*, Orléans, décembre 1831, in-8° (B.N., 8° L 31 21) ; BARBIÉ du BOCAGE, J.-G. MILLOT, L., *Recherches statistiques et géographiques sur la France. Carte de France dressée pour l'étude de la statistique et de l'économie politique*, Paris, 1834, in f° (B.N., f° L 31 26) ; [GIRAULT de SAINT-FARBEAU], *Aperçu statistique de la France*, Paris, F. Didot, 1836, in-8° (B.N., 8° L 31 29) ; MEGUIN A.-B., *Statistique des départements de la France et des colonies*, Paris, Bacquenois, 1836, prospectus in 12 et ouvrage in f° oblong (B.N., f° L 14 45 (2)) ; A. d'ANGEVILLE, *Essai sur la statistique de la population française considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux...* Bourg, F. Dufour, 1836, in 4° (B.N., 4° L 31 30). A cette date, la liaison est faite avec les publications régulières de la statistique de la France.